



ACF INTERNATIONAL

DOCUMENT STRATEGIQUE

LA GESTION DES RISQUES AUX DESASTRES POUR LES COMMUNAUTES



© J.M. Turpin - Kenya



RESUME

Les impacts liés aux désastres et à la sous-nutrition sont en constante augmentation. De plus en plus de désastres surviennent, la proportion de personnes touchées et le montant du préjudice économique sur les moyens d'existence sont en augmentation également. De plus en plus de personnes sont contraintes à migrer et connaissent des périodes de vulnérabilités de plus en plus longues. L'évolution des contextes régionaux et mondiaux (le changement climatique, la dégradation de l'environnement, la fragilité des marchés, la marginalisation économique et l'urbanisation anarchique) exposent de plus en plus les populations à des aléas de plus en plus fréquents, tout en fragilisant progressivement la résilience de ces populations à faire face à ces aléas. La faiblesse de certains gouvernements et les menaces d'insécurité amplifient davantage les risques aux désastres.

Les causes de désastre et de la sous-nutrition sont de plus en plus liées. S'il est vrai que les crises et les catastrophes ne provoquent pas directement la sous-nutrition, toutefois celles-ci renforcent ou même accélèrent les facteurs structurels sous-jacents conduisant à la sous-nutrition. De plus la vulnérabilité des populations est grandement influencée par la discrimination, le manque d'autonomie, d'accès aux systèmes économiques, à savoir les marchés, les institutions et les politiques, lesquels négligent les populations. La faible gouvernance et le travail des organismes d'aide renforcent l'impact des aléas et alimente les tendances sur le long terme, provoquant davantage de désastres et de risques.

Les risques et les pertes engendrées par les catastrophes sont majoritairement concentrés dans les pays en développement, où la proportion de la population pauvre est la plus importante. Les groupes marginalisés et victimes de discrimination sont particulièrement vulnérables aux désastres et à la sous-nutrition. Sans une gestion des risques aux désastres, les familles entrent dans la spirale de la pauvreté, de la sous-nutrition et le risque de nouvelle catastrophe. Ceci a malheureusement entraîné un recul dans les efforts réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et une explosion continue du nombre de personnes souffrant de la faim et de la sous-nutrition.

En réponse à ces multiples défis, ACF recommande une gestion des risques aux désastres (GRD) intégrée à l'échelle de la communauté qui élargit le mandat humanitaire de sauver des vies, à préserver les moyens d'existence et à créer un environnement favorable pour lutter efficacement contre la faim dans le monde, la pauvreté et la vulnérabilité aux catastrophes. Pour y parvenir, l'action d'ACF consiste donc à (I) faire ce qu'il faut, (II) au bon moment et (III) de la meilleure façon. Cela signifie ainsi adapter son action sur (i) les 5 résultats-clés en terme de GRD (plan de contingence ACF, préparation et prévention des communautés aux risques, mitigation, renforcement des capacités institutionnelles locales, diminution de l'impact des facteurs de risques-clés), (ii) en prenant en considération l'aspect temporel de l'action dans le cycle de désastre, et (iii) en admettant que le rôle des communautés doit être adapté selon le contexte et leurs aspirations, tout en structurant leurs actions autour du Cycle de Gestion de Projet (CGP).

La conception de programme en GRD devra faire preuve d'une vision ouverte du risque, laquelle (I) considère les impacts futurs des aléas naturels, l'insécurité et autres perturbations anthropiques, la sous-nutrition, et, (II) ceux qui sont davantage liés à la gestion des désastres en situation d'urgence. Le partenariat tripartite et la qualité des relations entre les communautés, la société civile et les institutions sont primordiales pour élaborer l'action la plus pertinente en GRD.

La conception de programme devra, dans un futur proche et sur le long-terme, à la fois tirer les leçons des expériences passées et anticiper le risque aux désastres, et plus particulièrement pour le changement climatique. ACF reconnaît que les principales approches de gestion du risque en termes de Réduction du Risque aux Désastres (RRD), Adaptation au Changement Climatique (ACC), protection sociale, gestion des ressources naturelles et prévention de la sous-nutrition (détaillés dans la section 2.2) sont des moyens d'atteindre les objectifs de la gestion des risques. A chaque étape, les actions menées en GRD garantissent l'atténuation de la vulnérabilité des diverses entités communautaires et le renforcement de leurs capacités. En raison de l'incertitude qu'apporteront le changement climatique et les problèmes liés à la gouvernance, ACF a pour objectif de réunir les meilleures pratiques locales et externes et des connaissances scientifiques pour gérer le risque et travailler avec les communautés à la conception la plus appropriée.

S'appuyer sur une capacité de réponse en urgence adaptée et efficace n'est plus un mode opératoire éthiquement possible compte tenu de l'insuffisance croissante des financements en période d'urgence due à une fréquence des catastrophes de plus en plus soutenue. Surtout que les causes et effets des désastres et de la sous-nutrition sont plus compris. Mettre en place une action intégrée entre les opérations d'urgence et la GRD maximisera l'impact d'ACF sur la diminution des besoins en sous-nutrition et de manière générale sur les besoins humanitaires, et particulièrement dans des contextes difficiles, lesquels ne conviennent pas habituellement, au mode d'intervention des acteurs de développement.

TABLE DES MATIERES

RESUME	2
Remerciements	6
Liste des abréviations	6
1. INTRODUCTION : OBJECTIF DE LA POLITIQUE	7
2. DEFINIR LA DYNAMIQUE DES RISQUES	8
2.1. Le risque aux désastres	8
2.2. La gestion des risques aux désastres (GRD)	9
3. LES DEFIS LIES AUX RISQUES AUX DESASTRES	11
3.1. Les risques au niveau des ménages	11
3.2. ... Dépendants du contexte...	13
3.3. ... Avec une exposition croissante aux aléas...	13
3.4. ... Entraîne par la détérioration des tendances sur le long-terme...	14
4. ACF : POUR UNE GESTION INTEGREE DES RISQUES AUX DESASTRES	15
4.1. Faire ce qu'il faut...	16
4.2. ... Au bon moment...	20
4.3. ... De la meilleure façon...	22
5. UNE STRATEGIE INSTITUTIONNELLE EN GRD : POUR UN RENFORCEMENT PERENNE	24
6. CONCLUSION	29
Annexe 01 : glossaire	30
Annexe 02 : charte d'ACF et cadre stratégique 2010-2015	32
Annexe 03 : classification des aléas	33
Annexe 04 : cadre conceptuel intégré de la sous-nutrition maternelle et infantile	34
Annexe 05 : les impacts du changement climatique et les zones à haut risque	35
Annexe 06 : vue d'ensemble des projets précédents d'ACF en RRD et ACC	37
Annexe 07 : codes internationaux et initiatives reconnus par ACF	38
Annexe 08 : cadre d'action hyogo 2005-2015	40
Annexe 09 : integration de la GRD/PGR aux programmes et cycle de projet	41
Annexe 10 : mesures en GRD recommandées dans le cycle du désastre	43
Annexe 11 : caractéristiques des approches communautaires avec le spectre d'action de la GRD	45
NOTES ET REFERENCES	46

Copyright

© ACF-International

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source, sauf spécification contraire. Si la reproduction ou l'utilisation de données textuelles et multimédias (son, images, logiciels, etc.) sont soumises à autorisation préalable, cette autorisation annulera l'autorisation générale susmentionnée et indiquera clairement les éventuelles restrictions d'utilisation.

Clause de non-responsabilité

Le présent document vise à promouvoir l'accès du public aux informations relatives à ses initiatives et aux politiques d'Action contre la Faim en général. Notre objectif est de diffuser des informations exactes et à jour à la date de création. Nous nous efforcerons de corriger les erreurs qui nous seront signalées. Toutefois, ACF n'assume aucune responsabilité quant aux informations que contient le présent document.

Ces informations :

- sont exclusivement de nature générale et ne visent pas la situation particulière d'une personne physique ou morale ;
- ne sont pas nécessairement complètes, exhaustives, exactes ou à jour ;
- renvoient parfois à des documents ou sites extérieurs sur lesquels ACF n'a aucun contrôle et pour lesquels ACF décline toute responsabilité ;
- ne constituent pas de manière exhaustive un avis juridique.

La présente clause de non-responsabilité n'a pas pour but de limiter la responsabilité d'ACF de manière contraire aux exigences posées dans les législations nationales applicables ou d'exclure sa responsabilité dans les cas où elle ne peut l'être en vertu des dites législations.



REMERCIEMENTS

Andrew Mitchell, l'auteur, souhaiterait remercier plus particulièrement Agnes Oztelberger, Amador Gomez, Erik Rottier, Florence Daunis, Hanna Mattinen, Jean Lapegue, John Twigg, Jorge Durand, Jose-Luis Vivero, Maggie Ibrahim, Marcus Oxley, Mariana Merelo Lobo, Martinn Rokitzki, Mira Cuturilo, Morwenna O'Sullivan, Nicholas Guibert, Nick Radin, Nipin Gangadharan, Philippe Crahay, Silke Pietzsch, Suresh Murugesu and Tom O'Nelly des différents sièges ACF, mes homologues en mission ou extérieur pour avoir largement contribué à l'accomplissement de ce travail. Et un remerciement particulier à l'attention de Hugh Lort-Philipps pour le temps consacré à la correction de cette politique.

List of acronyms

AAH	Action Against Hunger
ACF	Action Contre la Faim international network
ACH	Accion Contra el Hambre
ACC	Adaptation au Changement Climatique
CRED	Centre de Recherche sur l'Epidémiologie des Désastres
GCMA	Gestion communautaire de la Malnutrition Sévère
DFID	UK Department for International Development
DIPECHO	The European Commission Humanitarian Aid department's Disaster Preparedness Programme
GRD	Gestion des Risques aux Désastres
RRD	Réduction des Risques aux Désastres
CE	Commission Européenne
ECHO	European Commission on Humanitarian Aid and Civil Protection
SAP	Système d'Alerte Précoce
EM-DAT	Emergency Events Database
FAO	Food and Agriculture Organizations of the United Nations
FSL	Food Security and livelihoods
GAM	Global Acute Malnutrition
GDP	Gross Domestic Product
GFDRR	Global Facility for Disaster Reduction and Recovery
SIG	Système d'Information Géographique
CAH	Cadre d'Action de Hygo pour 2005-2015
IFRC	Fédération Internationale des Sociétés de la Croix Rouge et du Croissant Rouge
AGR	Activités Génératrices de revenus
IDP	Internally Displaced Person
INGO	International Non-Governmental Organisation
PICC	Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique
LFA	Logical Framework Approach
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
OECD DAC	Organisation for Economic Co-operation and Development - Development Assistance Committee
APCV	Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilité
SAM	Severe Acute Malnutrition
GDRN	Gestion Durable des Ressources Naturelles
PS	Protection Sociale
NU	Nations Unies
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
SINUURD	Stratégie Internationale des Nations Unies pour la Réduction des Désastres
UNSCN	United Nations Standing Committee on Nutrition
ACV	Analyse des Capacités et des Vulnérabilités
EAH	Eau, Assainissement et Hygiène
WB	World Bank



© ACF - Bangladesh



© Samuel Hauensteinswan



© ACF - Haiti

1. INTRODUCTION : OBJECTIF DE LA POLITIQUE

Le nombre de personnes touchées par les désastres et de la sous-nutrition est en constante augmentation et les causes des désastres deviennent de plus en plus complexes. Les menaces anthropiques, et notamment les contextes d'insécurité liés à la faible gouvernance, accroît ces risques. Le défi des organisations humanitaires réside donc dans la réévaluation de leur programme pour une réponse plus adaptée.

L'impact des différents types de désastres démontre pourquoi la GRD se doit de prendre en considération et ce de manière équitable les aléas, les conflits et la sous-nutrition : dans les années 90, près de 53 conflits majeurs armés ont provoqué la mort de 3,9 millions de personnes, alors qu'entre 1975 et 2008, les catastrophes naturelles ont fait plus de 2,28 millions de morts. En outre, chaque année, ce sont 3,5 millions de mères et enfants qui meurent de la sous-nutrition, un chiffre donc largement supérieur aux pertes humaines cumulées liées aux conflits et aux désastres naturels. La dernière décennie a vu le nombre total de personnes exposées aux risques d'aléas naturels tripler atteignant les 2 milliards, pendant que les crises mondiales alimentaires, financières et pétrolières, dans ces dernières années, ont augmenté le nombre de personnes souffrant de la faim à plus de 1 milliard en 2009. Cela représente une augmentation de 16% depuis 1990, ralentissant l'atteinte de 7 des 8 Objectifs du Millénaire pour le Développement. Malgré la tendance récente à la baisse des décès dus aux catastrophes naturelles, les pertes économiques, quant à elles, sont astronomiques. En effet, dans ces 30 dernières années, le PIB des pays exposés aux catastrophes naturelles a triplé, et le nombre de maisons endommagées par les cyclones a été multiplié par 6 dans les 20 dernières années.

Pour y répondre, le mandat de l'action humanitaire s'est donc élargi pour y intégrer le long terme, les crises chroniques, la construction anticipée d'une réponse locale pour préparer, mitiger et prévenir les désastres, et contribuer à la résilience des communautés aux urgences (y compris des initiatives telles que la liaison entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement). Des mesures d'adaptation aux changements climatiques existent aussi (AAC).

Cette politique a été écrite par les praticiens du terrain œuvrant pour ACF, certains personnels du siège, les partenaires et communautés travaillant dans la GRD avec lesquels ACF travaille. Celle-ci a pour objectifs de :

1. Définir les problèmes liés aux risques aux désastres et les différentes approches pour gérer ces risques. Il est important d'être cohérent pour communiquer aux autres sur la GRD, étant donné le manque global de cohérence dans la terminologie et les concepts. (section 2).
2. Donner un aperçu des dynamiques actuelles et très probablement futures des risques aux désastres. Il est également important de comprendre pourquoi nous faisons de la GRD et ce que nous faisons pour la GRD. (Section 3).
3. Présenter l'engagement d'ACF en termes de GRD auprès des communautés (Section 4) et comment rendre cette pratique pérenne au sein d'ACF via une stratégie institutionnelle (Section 5).

Des directives plus complètes et détaillées, de telle sorte à éclairer la conception des programmes sur le terrain, et un programme de renforcement des capacités pour diffuser ces lignes directrices, viennent alimenter cette politique.

Celle-ci met l'accent sur l'action conjointe proactive face au risque, et l'action réactive face à l'impact des catastrophes naturelles et anthropiques avec un focus particulier sur la sous-nutrition. Elle incorpore les différentes approches utilisées pour gérer les risques aux désastres dans un processus de programmation en GRD appuyée par une analyse des moyens d'existence communautaires. Elle s'aligne entre autre sur les 5 piliers de la stratégie ACF 2010 – 2015 (annexe 2) : la sous-nutrition, la gestion des risques, le partenariat, le renforcement des capacités et le plaidoyer. Elle est en cohérence également avec les 5 actions majeures en réduction des risques aux désastres (RRD) du cadre d'action de Hyogo 2005-2015, et avec les actions d'adaptation aux changements climatiques de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC).

2. DEFINIR LA DYNAMIQUE DES RISQUES

ACF définit et analyse les risques liés aux désastres à l'aide d'une approche de moyens d'existence pérennes en mettant l'accent sur la sous-nutrition : une vision holistique de comment les personnes ont accès et contrôlent les facteurs qui déterminent leurs choix de moyens d'existence. Le paragraphe suivant décrit les définitions utilisées par ACF pour se référer au risque et les moyens de le gérer. Pour parler de risque au désastre, ACF intègre le risque d'impacts négatifs liés aux phénomènes naturels et à l'insécurité, avec la sous-nutrition. La sous-nutrition est essentielle car elle représente le lien des besoins humanitaires dans de nombreuses communautés.

2.1. Le risque aux désastres

Les risques aux désastres et de sous-nutrition résultent de l'interaction des aléas (la plupart naturels) et des menaces (l'insécurité menaçante des communautés entières) sur les populations vulnérables. La capacité de ces personnes à faire face et à s'adapter à ces aléas permet de réduire le risque. Ainsi, pour gérer de manière efficace le risque, le programme doit aborder les 4 aspects suivants :

Risque (désastres, sous-nutrition) = (aléa+ menace) x vulnérabilité/capacité

Cependant, dans des contextes d'insécurité où les conflits ont lieu au sein d'une communauté, due à des tensions ethniques ou religieuses, alors les menaces affectent toutes les composantes du risque, avec des changements opérationnels importants à prendre en compte (dans ce cas, les approches communautaires sont difficiles à mettre en place.):

Risque (désastres, sous-nutrition) = (aléa x vulnérabilité / capacité) x menace

La plupart des aléas sont issus des interactions humaines avec la nature qui se produisent soit rapidement (appelé effet rapide ex. inondations) soit plus progressivement (appelé effet lent, ex. sécheresse), comme indiqué à l'annexe 3. Ces manifestations provoquent des chocs (impacts ponctuels) et contraintes (impacts cumulés et continus) sur les moyens d'existence des populations et nuisent aux populations car ces événements vont bien au-delà des capacités institutionnelles et locales à faire face ou à s'adapter. Des variations saisonnières accroissent considérablement la vulnérabilité des moyens d'existence des populations à certaine période de l'année. Cela conduit également annuellement à des « périodes de faim » : faibles revenus et une augmentation des problèmes de santé.

La vulnérabilité est fonction de l'exposition des populations, de leur sensibilité et leur faible capacité à faire face à l'aléa. Par exemple, les populations vivant dans une zone à haute activité cyclonique (exposition), devant faire face à des problèmes importants de sous-nutrition et de santé (sensibilité), et n'ayant pas les moyens de se préparer et de réagir, au passage du cyclone (capacité), celles-ci sont davantage exposées au risque lié au désastre. Les capacités des populations se divisent en leur aptitude à faire face (ex. réduction de la consommation alimentaire des ménages) en utilisant des stratégies non-durable à court-terme, et à s'adapter (ex. variétés de culture résistantes à la sécheresse et au sel), en utilisant des techniques qui permettent de suivre le changement de nature des aléas et des menaces.

Les tendances sont des phénomènes courants que l'on observe depuis des décennies et peuvent être définis comme suit : changements des paramètres climatiques locaux, dégradation environnementale, changements démographiques, marginalisation économique et problèmes formels et informels de gouvernance (ces derniers seront décrits dans le paragraphe suivant). De nombreux aléas naturels sont aggravés par ces tendances. Le changement climatique porte sur des modifications des conditions météorologiques sur le long terme conduisant à des événements météorologiques extrêmes plus intenses et plus fréquents, incluant les périodes de forte sécheresse ou d'inondations, et à plus long terme à des changements progressifs, tels que l'augmentation des températures moyennes, la modification des saisons et l'augmentation du niveau de la mer.

2.2. La gestion des risques aux désastres (GRD)

La GRD agit pour réduire, accepter ou éviter les risques aux désastres au travers de :

- ✂ La réduction des risques aux désastres (RRD) : gérer les aléas par la préparation, la mitigation et la mise en place de mesures préventives tout en travaillant à renforcer la résilience ;
- ✂ L'adaptation au changement climatique (ACC) : mesures prises pour y faire face, évoluer ou en tirer profit ;
- ✂ La gestion durable des ressources naturelles : la gestion des écosystèmes résultant directement des bénéfiques et mesures de protection prises pour les moyens d'existence ;
- ✂ La protection sociale : la fourniture d'un revenu ou transferts ciblant les personnes défavorisées afin de remédier à leur vulnérabilité ;
- ✂ La prévention de la sous-nutrition : s'attaquer aux causes sous-jacentes et fondamentales de la sous-nutrition, souvent associées à des actions de santé, eau, assainissement et hygiène, sécurité alimentaire, nutrition, et pratiques de soins maternels et infantiles.

Sur le terrain, cela signifie apporter une aide aux communautés dans leur travail sur les facteurs de risques en renforçant la préparation et les efforts pour répondre efficacement au prochain désastre, ou de décider qu'ACF

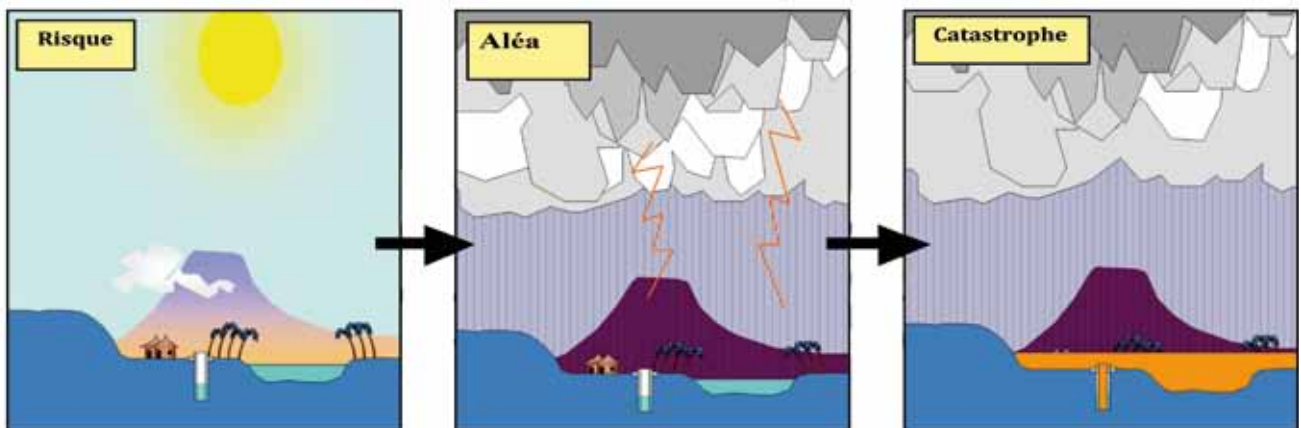
ne peut apporter son aide à la communauté (en laissant le choix aux communautés de se déplacer ou de s'engager aux côtés d'autres acteurs).

Comme souligné dans l'encadré n°1, les méthodes vues ci-dessus incluent la préparation, mitigation et la prévention aux désastres conjugués à la réduction de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience. Pour qu'ACF réponde efficacement à des besoins humanitaires aigus et structurels, la réduction de la vulnérabilité a pour objectif de restaurer le système de moyens d'existence à l'état d'avant la catastrophe par l'utilisation d'activités de subsistance traditionnelles.

En revanche, la résilience des capacités vise à améliorer l'état pré-désastre d'une communauté en améliorant les mesures de réduction de la vulnérabilité et en introduisant de nouvelles activités de subsistance et en promouvant des changements dans les pratiques traditionnelles. Les communautés disposent des aptitudes pour se remettre du passage d'un désastre tout en développant de nouvelles méthodes pour ne pas être distancés par l'évolution de la nature des désastres. Pour ce dernier cas, en pratique cela signifie (I) diversifier les moyens d'existence, (II) développer une culture de la sécurité et (III) assurer une collaboration forte de la communauté avec des institutions opérationnelles qui intègrent la GRD dans leur démarche. Par exemple, suite à une année de sécheresse et de fortes pluies, une communauté est en mesure de reconstituer ses moyens de subsistance, mais d'apprendre à diversifier les variétés de culture afin de tirer profit des périodes de sécheresse ou d'humidité.

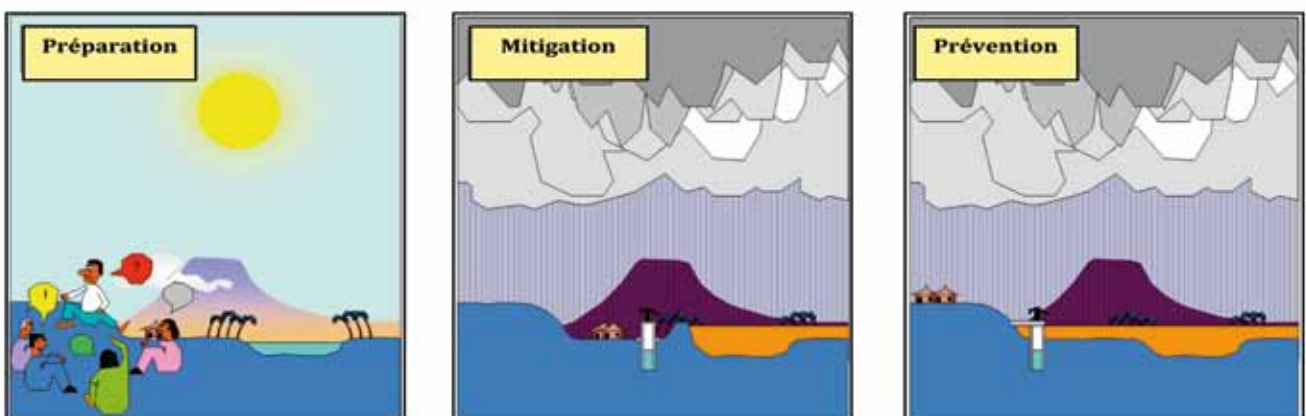
Encadré 1 : Quelle différence entre préparation, mitigation et prévention ?

De nombreux villages ou villes peuvent être exposés aux risques liés aux désastres en raison de faibles capacités et d'une planification inappropriée. Toutefois les populations défavorisées n'ont parfois guère le choix de vivre dans des zones exposées aux risques. Dans ce cas présent, un village est situé au bord d'un cours d'eau, et exposé aux inondations (l'aléa) qui détruisent les maisons et contaminent le point d'eau, entraînant au désastre.



Il existe 3 façons d'agir sur la réduction des risques :

- 1. Préparation :** l'action est mise en place avant le passage de l'évènement, afin de prévenir et d'alerter du/des dangers, de mettre en place les plans de contingence et les moyens pour permettre à une communauté de répondre à l'aléa.
- 2. Mitigation :** toute action permettant de minimiser l'impact d'un désastre potentiel: doit normalement être fait avant le passage de l'évènement, et peut impliquer des actions structurelles (ex. construction d'une digue afin de bloquer la montée des eaux et/ou surélever la hauteur d'un puits et le protéger par une pompe manuelle) ou non-structurelles (ex. formation des communautés à la gestion des risques).
- 3. Prévention :** mesures prises pour éviter les aléas et désastres potentiels (ex. déplacer le village sur un terrain plus en hauteur, tout en garantissant l'accès au point d'eau et sa protection).



3. LES DEFIS LIES AUX RISQUES AUX DESASTRES

Le cadre présenté dans la figure 1 résume la complexité de la relation de cause à effet des facteurs conduisant au désastre et à la sous-nutrition au sein des communautés et comment ce processus est cyclique à 2 niveaux (I) au niveau des ménages (*cycle des ménages*) et (II) au niveau de la communauté et échelons supérieurs (*cycle contextuel*). Cette analyse est primordiale à la formulation de l'action d'ACF en GRD, comme souligné dans le paragraphe 4. Un cadre plus détaillé conçu par ACF (Annexe 4), démontre les liens entre l'insécurité alimentaire, nutritionnelle et le risque au désastre.

3.1 Les risques au niveau des ménages

Pour de nombreux ménages, le risque est le résultat d'un cercle vicieux et synergique. En effet les aléas, conflits, les facteurs saisonniers et sur le long-terme, mettent la pression sur la population et leurs moyens d'existence, ainsi que les systèmes qui déterminent comment la population contrôle et a accès à ses ressources (politiques, institutions...). Dans le cas où les populations emploient des stratégies inappropriées pour faire face ou s'adapter à leur situation, cela peut conduire à un ensemble de conséquences néfastes (ou résultats) qui peuvent conduire directement à au désastre ou à la sous-nutrition. Ces résultats entraînent sur le court-terme des décès, des maladies, des handicaps et sur le long-terme peuvent conduire à la sous-nutrition et la pauvreté.

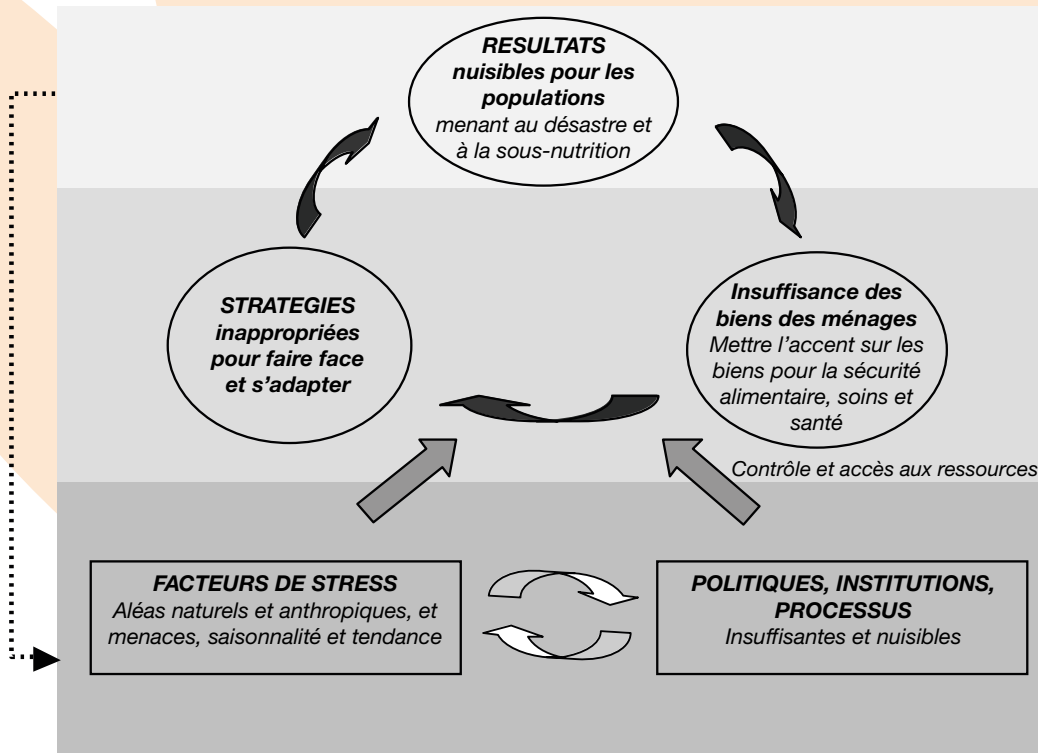


Figure 1 : cadre liant les principaux facteurs menant potentiellement à un désastre, avec un accent sur la sous-nutrition. Le cycle de risque chez les ménages (flèches en noir) est entraîné par le cycle contextuel (flèches en blanc) (Modifié par DFID, 2002, basé sur le travail de Chambers, and Maxwell, 1999).

Si l'on prend l'exemple d'une communauté sahéenne, dans une région sujette à la sécheresse n'ayant jamais été frappée par des inondations, ne disposant pas des infrastructures nécessaires pour y faire face et avec un soutien du gouvernement dans le domaine de la santé et de l'agriculture inadéquat, aurait leur système agricole et éventuellement leurs habitations submergés par des inondations inattendues. Des pertes en vie humaine et matérielles seront donc dénombrées. Pour faire face aux inondations et à l'achat de nourriture en raison de la perte des cultures, les familles devront entamer leur épargne ce qui mènera à la diminution de leurs biens financiers et physiques, à la diminution d'une alimentation diversifiée et à l'accès à la nourriture globalement, et finalement conduira à un déclin de l'état nutritionnel de l'enfant. Ces inondations augmenteraient de manière significative le degré de vulnérabilité des familles, les laissant davantage exposées à un prochain désastre, qui provoquera plus de dégâts et de victimes, entraînant une spirale de pauvreté et de la sous-nutrition dans le cycle des ménages. Quant aux conséquences néfastes produites suites au passage d'un cyclone, ou bien au fil du temps en raison d'un conflit ou d'une sécheresse durable, ou des différentes contraintes liées aux tendances sur le long-terme, le résultat final demeure inchangé.

De nombreuses évolutions actuelles augmentent les aléas et la vulnérabilité: le changement climatique mène à des changements dans les inondations, les vagues de chaleur et de sécheresse (et les effets d'El Nino qui entraînent à leur tour ces événements); la dégradation de l'environnement augmente les coulées de boue et accroît l'impact des inondations, l'urbanisation anarchique fait que de plus en plus de personnes s'installent dans des zones exposées aux aléas et enfin la fragilité des marchés affaiblit le pouvoir d'achat des ménages.

La vulnérabilité des populations au désastre est largement affectée par la discrimination, le manque d'autonomie, d'accès aux bénéfices induits des systèmes économiques tels que les marchés, et les institutions et politiques qui négligent les populations. La faiblesse des moyens, le manque d'influence (ou d'accès au pouvoir politique), de compréhension (que le changement est nécessaire) et de connaissance font que les populations sont limitées dans la gestion du risque.

Les femmes et les enfants sont particulièrement vulnérables au désastre étant donné qu'elles ont souvent un accès moindre aux moyens d'existence, notamment à l'éducation, la connaissance et au pouvoir de décision. Elles sont plus particulièrement les cibles «privilegiés» des conflits ou voient leur mobilité carrément restreinte dans certaines cultures. La conséquence est qu'elles sont souvent insuffisamment impliquées dans la conception d'activités en GRD, avant, pendant ou après le passage d'un événement. Les conflits placent les hommes, les femmes et les enfants à différent niveau de risque allant de la conscription à la cible directe, violence et exploitation. Le risque de sous-nutrition pour les enfants commence avec le bien-être des femmes avant et pendant la grossesse, et se poursuit après la naissance selon le niveau de connaissance, les pratiques de soin et la disponibilité des mères pour leurs nourrissons. D'autres groupes marginalisés, tels que les personnes souffrant d'un handicap, les personnes âgées ou souffrant de discrimination (due aux croyances, castes ou ethnies) requiert une attention particulière dans la gestion des risques.

La faiblesse des gouvernements et certaines pratiques d'organisations d'aides renforcent l'impact des aléas, conduisant à des désastres et risques supplémentaires. Par exemple, une faiblesse des politiques dans la planification et le développement territoriales peuvent contribuer à la dégradation environnementale, ce qui expose plus de personnes au risque d'inondations pendant la saison des pluies, et plus de contraintes sur l'approvisionnement en eau pendant la saison sèche.

Les conflits accroissent également les risques de désastres. Les populations peuvent être visées car disposant de ressources ou être contraintes à risquer leur vie pour poursuivre leurs pratiques traditionnelles. Les stratégies utilisées dans le passé pour y faire face ne sont plus viables et peuvent au contraire exposer davantage les populations aux risques de violence, d'abus et d'exploitation. Les femmes et les enfants y sont particulièrement exposés. Les populations peuvent involontairement adopter des stratégies qui apparaissent efficaces sur le court-terme mais s'avèrent nuisibles sur le long-terme. Au Darfour, la vente de charbon dans les camps de déplacés dans le but de diversifier les moyens d'existence, a conduit à la dégradation des terres entourant le camp et a affecté la nappe phréatique, provoquant des frictions avec les populations résidentes autour du camp.


La source de l'aléa, généralement considéré comme un événement extérieur (sécheresse ou tempête), peut provenir des communautés elles-mêmes, où les plus puissants exploitent les groupes les plus vulnérables. Dans ce cas présent, appliquer l'approche communautaire pour la mise en place d'actions en GRD peut s'avérer inefficace.

3.2 ...dépendants du contexte...

Au-delà de ce cycle, les aléas, les variations saisonnières et les tendances interagissent en relation avec les politiques, institutions et procédures formelles et informelles qui opèrent au sein des communautés. De nombreuses tendances sont alimentées en raison de gouvernements irresponsables, d'idéologies et de politiques inéquitables. La faiblesse de certains régimes et politiques et un développement non pérenne ont des répercussions sur le changement climatique, aggrave l'appauvrissement de certaines couches de la population, détruisent les ressources naturelles et mettent en danger les moyens d'existence des populations rurales, et nombreux sont contraints ainsi à se déplacer vers des mégalopoles à l'urbanisation anarchique.

De plus, les tendances et les aléas qui en découlent affaiblissent de manière significative la capacité des institutions. L'accroissement du phénomène de fonte des glaces, les changements de la mousson et du système cyclonique ont causé en Asie des inondations et des phénomènes cycloniques exceptionnels, fragilisant leur capacité de réponse. La fragilité des marchés économique a davantage affaibli le financement de l'aide des gouvernements riches et l'allocation du secteur social financé par les gouvernements faibles. La dégradation environnementale et la raréfaction des ressources naturelles sont sources de conflits dans les contextes ruraux fragilisés dans la corne de l'Afrique.

Enfin, les conséquences des désastres et les effets sur le long-terme de la sous-nutrition peuvent amplifier



les facteurs-eux-mêmes. En effet, en milieu rural, des méthodologies inappropriées en matière de moyens de subsistance, telles que la fabrication ou la surexploitation du charbon et des briques, peuvent entraîner une importante dégradation de l'environnement, et alimenter des conflits communautaires supplémentaires. Aussi, à une plus large échelle, le phénomène de cachexie peut entraîner chez les enfants une altération de leurs capacités intellectuelles, une diminution de la productivité à l'âge adulte, affectant ainsi à terme les économies régionales et nationales.

Dans cette optique, il n'est pas si surprenant que les pays en développement, particulièrement en Afrique subsaharienne et le sud de l'Asie, soient frappés par les plus grandes catastrophes et concentrent la plus grande part mondiale de la population pauvre et malnutrie. Le conflit ajoute en effet une pression supplémentaire à tous les niveaux du cycle de risque et plonge ainsi rapidement la population dans la spirale de la vulnérabilité au désastre, à la pauvreté et la sous-nutrition.

Au vue du contexte mondial, tous les aspects de ce cadre de travail sont actuellement fragiles et continueront à s'aggraver dans le futur, avec des implications majeures dans les besoins humanitaires et la sous-nutrition dans tous les cas.

3.3 ... avec une exposition croissante aux aléas...

Les populations sont de plus en plus exposées à des phénomènes météorologiques qui surviennent subitement en raison de l'ampleur des tendances sur le long-terme. Le nombre total de personnes exposées aux désastres résultant d'aléas naturels a triplé dans les dernières décennies atteignant les 2 milliards. Par ailleurs, de plus en plus de groupes de guérilla ciblent les civils et leurs moyens de subsistance, ainsi que les organisations d'aide dans les zones de conflits, entraînant ainsi de plus en plus de personnes déplacées et vulnérables pour des périodes de plus en plus grandes et rendant de plus en plus difficile le travail sur le terrain des organisations présentes pour venir en aide à ces personnes. En 2008, on dénombrait environ 50 millions de réfugiés fortement vulnérables, apatrides et déplacés soit une augmentation de 50 % depuis 1997. Ceci reflète non seulement une augmentation des risques naturels liés au changement climatique et aussi une augmentation du nombre de personnes vivant dans des zones à risque, car liés au climat et aux risques géophysiques, tels que les zones construites dans des zones sismiques.

Les dommages causés par les désastres et les risques majeurs se concentrent dans les pays en développement où la proportion de la population la plus pauvre est la plus importante. Ces personnes sont plus sujettes aux aléas, aux variations saisonnières et aux tendances, et sont les moins à même pour y faire face et s'adapter. Dans les pays développés « seule » une personne sur 1500 est affectée par des aléas climatiques, contre une personne sur 19 dans les pays en développement.

3.4 ... entraîné par la détérioration des tendances sur le long-terme...

L'ampleur des tendances sur le long terme décrites ci-après peuvent aggraver les aléas naturels et anthropiques et progressivement éroder la résilience des populations à ces aléas. Dans le futur, ces phénomènes risquent bien de s'aggraver :

1. Changement climatique : les pays développés sont les plus touchés par les changements saisonniers, lesquels peuvent conduire à de plus en plus de périodes de sécheresse, inondations et tempêtes. Même si les facteurs anthropiques contribuant au changement climatique se réduisaient rapidement, le niveau de dioxyde de carbone contenu dans l'atmosphère conduira inévitablement dans les années à venir à une augmentation des catastrophes liées au climat. Les travailleurs agricoles dénués de terres et les paysans pratiquant une agriculture de subsistance (représentant près de 70 % de la population souffrant de la faim), sont exposés au risque. Il est une certitude : les jours et les nuits connaissent des températures plus élevées, provoquant une fréquence plus soutenue des vagues de chaleurs et fortes précipitations, une augmentation des périodes des épisodes de sécheresse, une activité cyclonique plus intense et une montée du niveau de la mer. Le pourcentage des populations exposées au risque climatique pourraient atteindre les 50 % en 2015, et en 2025, 50* % de la population des pays en développement pourrait être à risques. L'augmentation des températures provoquera en outre des impacts considérables sur les réserves en eau douce, les écosystèmes, la nourriture, la santé et les zones côtières. (Annexe 5).

2. Dégradation de l'environnement : la dégradation de l'écosystème, causée par des pratiques de développement non viables (ex. agriculture commerciale ou les industries d'extraction des ressources naturelles), conjuguée à une augmentation de la densité de population, conduit à une proportion importante de personnes devant faire face à des moyens de subsistances fragiles en milieu rural. Le changement climatique peut également mener à accentuer la pression sur la perte des terres agricoles et des ressources en eau. Tout ceci conduirait plus largement à un déficit de la production agricole, ayant un impact significatif sur toutes les causes de malnutrition et l'augmentation des vecteurs de maladie. Par exemple, on prédit qu'en 2020, jusqu'à 250 millions de personnes vivant en Afrique sub-saharienne pourraient voir leurs moyens de subsistance fragilisés par l'effet de la sécheresse, des températures élevées et une augmentation des déficits en eau.

3. L'instabilité du marché mondial : depuis 2008, la fragilité des marchés économiques, alimentaires et pétroliers

ont contrarié plusieurs des progrès réalisés dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement, en touchant la sécurité alimentaire de ceux dépendant de l'achat de ses biens. Ces derniers sont issus des couches de la population la plus pauvre, des familles monoparentales et sans terres, et d'ici 2015, 200 millions de personnes supplémentaires pourraient basculer dans la pauvreté. La volatilité des prix alimentaires pourraient, dans un futur proche, exposer les personnes, contraintes à acheter leur nourriture, aux risques de voir leurs conditions d'existence perturbées.

4. La marginalisation économique : la population vulnérable dans les pays en développement a été marginalisée par l'économie mondiale, fragilisant l'accès au marché du travail, à la protection sociale et aux biens alimentaires. Ainsi depuis les années 60, alors que les revenus par habitant des 20 pays les plus pauvres n'ont pas ou peu évolué, le PNB moyen des 20 pays les plus riches, dans la même période, est devenu 30 fois supérieurs à celui des pays les plus pauvres.

5. Démographie : la planification territoriale dans les zones urbaines et rurales s'est vue devancée par une importante croissance démographique mondiale, contraignant les populations à vivre dans des bidonvilles, situés dans des zones à risques. Bien que près de 75 % de la population pauvre vit en zone rurale, la tendance actuelle montre qu'une explosion démographique en milieu urbain est en train de se produire et en 2025 plus d'un tiers de la population mondiale résidera dans les bidonvilles. Pour les acteurs humanitaires, cela signifie un déplacement des interventions de la campagne vers les villes, et notamment le traitement de la sous-nutrition.

Encadré 2: quelle sont les relations entre la malnutrition et le changement climatique ?

Le changement climatique va augmenter le risque de famine et de malnutrition au cours des prochaines décennies, lesquels auront un impact sur la sécurité alimentaire, l'assainissement, l'accès à l'eau et aux produits alimentaires, la santé, les pratiques de soins maternelles et infantiles, et les facteurs socio-économiques. De sérieux retards en terme de sécurité alimentaire et nutritionnels sont à craindre et ceux-ci sont dus à des événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleurs, sécheresse, tempêtes, fortes pluies et inondations et des risques élevés de désastres. Le Panel Intergouvernemental sur le Changement Climatique (PICC) a conclu que la sous-nutrition, causée par des événements climatiques extrêmes, pourrait être une des conséquences les plus marquantes du changement climatique en raison du nombre considérables de personnes touchées.

Le changement climatique peut nuire à la disponibilité des produits alimentaires, à leur conservation, leur accès et leur usage. Cela peut aussi exacerber les risques et vulnérabilité socio-économiques. D'ici 2050, la disponibilité en calories pourraient baisser dans le monde et provoquer 24 millions d'enfants sous-alimentés supplémentaires, à savoir 21 % de plus que dans un monde sans changement climatique, et dont presque la moitié proviendrait de l'Afrique Subsaharienne (IFPRI, 2009). Le changement climatique a un impact sur la qualité et l'accès à l'eau, les infrastructures d'assainissement et la sécurité alimentaire. On constate donc une augmentation de la prévalence des maladies hydriques et liées à l'alimentation et à d'autres vecteurs tels que les maladies infectieuses, lesquelles peuvent augmenter à terme les besoins nutritionnels et réduire l'absorption des nutriments et leur utilisation par le corps. Il est un fait que les plus à même de souffrir des impacts potentiels du changement climatique sont les populations les plus pauvres et vulnérables, à savoir les femmes, les enfants et les communautés marginales.

Sources : UNSCN, 2010. Climate Change and Nutrition Security: Message to the UNFCCC Negotiations; UNSCN policy brief and Crahay P., Mitchell A. et al, 2010. The threats of Climate Change on under nutrition – A neglected issue that requires Further Analysis and urgent actions, in UNSCN News 38

Une faible gouvernance renforce ces tendances et le risque de basculer d'une catastrophe naturelle à un conflit augmente considérablement, de la même manière que de grandes catastrophes peuvent alimenter d'autres conflits. Nombreux sont les pays qui font face à des épisodes de violence répétés et d'instabilité politique : ¼ de la population mondiale (1,5 milliards de personnes) vit dans des pays où sévissent des conflits ; aucun d'entre eux n'a atteint un seul des OMD. Le changement climatique et l'urbanisation anarchique sont enclins à exacerber ces problèmes. L'interaction continue entre le changement climatique et les problèmes sociaux, économiques et politiques peuvent aboutir à une instabilité politique, une économie fragile, l'insécurité alimentaire et au final d'importants déplacements de population dans près de 46 pays.



© ACF - Guatemala



© ACF - Indonésie



© ACF - Philippines

4. LA GESTION DES RISQUES AUX DESASTRES POUR LES COMMUNAUTÉS

ACF a pour but d'intégrer la GRD dans ses programmes d'urgence et de sous-nutrition. Pourquoi ?

- ✂ Pour une question d'éthique, car il est amoral d'attendre de voir souffrir des personnes pour déclencher une intervention d'urgence. Les dynamiques existantes entre la sous-nutrition et les urgences sont de plus en plus connues et devraient donc être abordées préalablement au passage d'un événement.
- ✂ En terme opérationnel : pour préserver et protéger les résultats obtenus suite à des projets humanitaires ou de développement, menés à l'échelle des communautés et des ménages.
- ✂ En terme économique, il serait plus responsable d'engager des financements avant le passage d'un événement, et ainsi protéger les investissements mis en œuvre par les communautés, gouvernements et leurs partenaires. De nombreux acteurs en GRD déclarent que les pertes économiques évitées pour réduire les risques sont beaucoup plus importantes que les coûts nécessaires à la préparation.

L'action proposée dans cette politique reflète l'intégration de la RRD et de l'ACC dans 19 zones d'intervention durant ces dix dernières années (Annexe 6). L'introduction systématique de la GRD dans les actions humanitaires représente l'évolution actuel du mandat humanitaire: de la sauvegarde des vies humaines à la protection des moyens d'existence et la préparation d'un environnement propice pour un développement communautaire efficace. Pour ACF, cela signifie avoir une vision large sur le risque aux désastres, c'est-à-dire considérer (I) l'impact futur des aléas naturels, l'insécurité, et autres perturbations anthropiques, aussi bien que la sous-nutrition, lesquels sont (II) étroitement liés avec la gestion des risques en situation d'urgences. ACF soutient les initiatives internationales en matière de RRD et ACC tels que le cadre d'action de Hyogo 2005-2015 et la Convention-cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) (Annexes 7 et 8).

L'intervention d'ACF a pour but de (I) faire ce qu'il faut, (II) au bon moment et (III) de la meilleure façon pour gérer le risque aux désastres et lutter efficacement contre la sous-nutrition. Concrètement, cela signifie aligner son intervention sur (I) les 5 résultats-clés en terme de gestion des risques, (II) en prenant en compte le timing de l'action en lien avec les cycles de catastrophes, et (III) admettre que le rôle des communautés doit être adapté au contexte et à leurs besoins, tout en structurant les programmes autour du Cycle des Gestion de Projet. La GRD s'insère à chaque étape du cycle de projet (Annexe 9).

4.1 Faire ce qu'il faut...

Les objectifs de la GRD pour ACF

ACF poursuit comme objectif d'atteindre des résultats opérationnels selon les 5 objectifs-clés en GRD. Ceux-ci se concentrent sur l'échelle communautaire, en reconnaissant les causes du risque au désastre, et alignés sur les priorités d'actions du Cadre d'Action de Hyogo 2005-2015.

- 1. Mettre en place et maintenir systématiquement un plan d'intervention d'urgence ACF sur toutes les interventions.**
- 2. Se préparer aux aléas et menaces.**
- 3. Mitiger et prévenir le risque par la diminution de la vulnérabilité et le renforcement de la résilience aux désastres.**
- 4. Renforcer les capacités des institutions et partenaires locaux, travaillant auprès des communautés bénéficiaires.**
- 5. Minimiser l'impact des facteurs de risques clés dans l'action d'ACF.**

L'action d'ACF en GRD s'insère dans un partenariat entre la société civile, les communautés et les autorités locales, lesquelles appuient les communautés. Ce partenariat tripartite et la qualité de leur relation sont essentiels pour une action pertinente en GRD. Une évaluation complète du risques et des outils d'analyse (Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités – APCV) déterminent ce que ce partenariat doit accomplir et les pré-requis pour la réalisation des objectifs en GRD. ACF favorise donc l'évaluation, l'analyse et la conception de ses programmes, en gardant à l'esprit les catastrophes passées, présentes et futures.

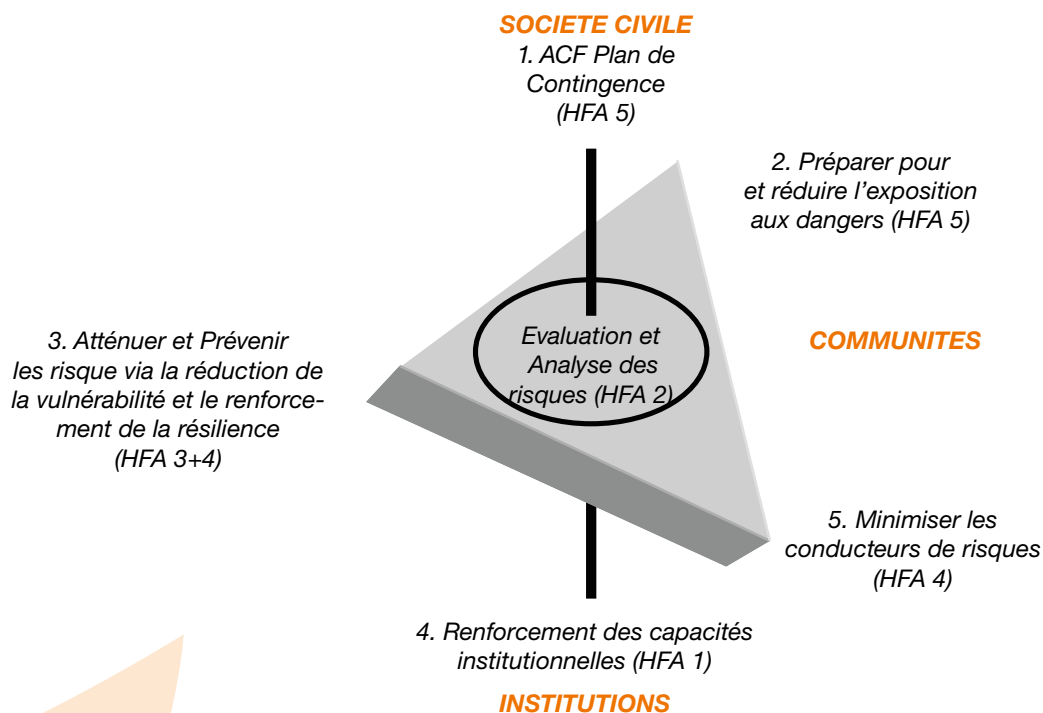


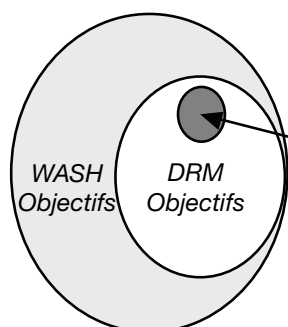
Figure 2: les 5 principaux objectifs d'ACF en GRD, structurés autour d'un partenariat ACF/communautés/Institutions, et alignés sur les 5 priorités du Cadre d'Action de Hyogo (principal accord international sur la réduction des risques aux désastres).

Les actions à mener se concentrent donc sur l'atténuation des aléas, menaces et vulnérabilités aux désastres tout en admettant le fait que les causes profondes de vulnérabilité doivent être prises en compte afin d'éviter des risques supplémentaires sur le moyen et long terme. Tous les acteurs se doivent de se préparer aux désastres et coordonner leurs actions entre eux, tout en s'assurant que l'approche retenue aborde tous les aspects liés aux risques. Ce partenariat s'inscrit au sein des initiatives internationales et nationales et se coordonne entre elles, de même avec les autres secteurs qui ne sont pas du mandat d'ACF et celles ciblant directement les causes profondes des risques. ACF a pour habitude de travailler sur la réduction des risques, en intégrant les 5 objectifs de la GRD, ou à accepter le risque, en se concentrant sur les plans d'intervention d'urgences et de secours en partenariat avec les communautés et autorités locales.

Encadré 3: quelle est la différence entre une GRD transversale, autonome et intégrée ?

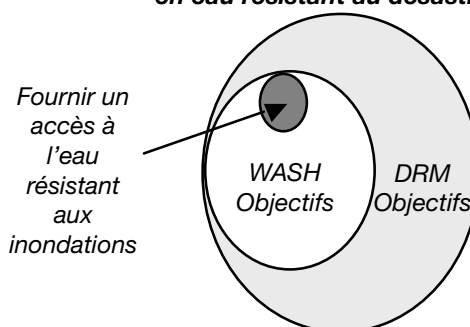
La GRD est *intégrée* au sein des opérations en tant qu'action *transversale* ou *autonome*, dépendamment du contexte opérationnel dans lequel les activités en GRD sont menées. La GRD transversale réfère aux actions en GRD qui sont secondaires à l'intérieur d'un objectif opérationnel plus large. Par exemple, «la fourniture d'eau et d'infrastructures sanitaires en urgence» est l'objectif global, tout en «adaptant les réseaux d'eau à résister à de futures inondations» est l'élément transversal. L'approche «stand-alone», ou dite autonome, en GRD renvoie quant à elle aux actions ayant pour seul objectif de gérer le risque de désastre. Par exemple mettre en place un réseau d'eau résistant aux inondations et fournir des formations à la préparation aux désastres. Bien que l'action dans son ensemble puisse être transversale ou autonome, le type d'activité mise en place reste le même. Ce qui change est l'application au contexte, comme montré ci-dessous. Dans ces deux cas, l'activité est de fournir un point d'eau capable de résister aux inondations.

Fournir de l'eau



Activité en GRD transversale dans un projet WASH

Fournir un système d'approvisionnement en eau résistant au désastre



Activité en GRD autonome avec une composante WASH

Encadré 4: les principaux groupes d'activités pour chacun des objectifs de la GRD

Evaluation et analyse des risques

✓ *Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités (APCV) en lien avec les autres évaluations conduites par ACF, transversale à tous les objectifs de la GRD et aux systèmes de veille.*

1. Mettre en place et maintenir systématiquement des plans d'intervention d'urgence dans toutes les opérations

✓ *Construction et activation des plans d'urgence en utilisant les guidelines ACF dans ce domaine.*

• Analyse du contexte, des aléas et des risques, conception de scénario, positionnement et formation des ressources humaines, stocks, organisation, planification des ajustements aux programmes EAH, sécurité alimentaire, nutrition et pratique de soins.

2. Préparation aux risques et menaces

✓ *Plan d'intervention d'urgence communautaire – Les ressources, plans et infrastructures en cas d'urgence.*

• Comité de protection civile, cartographie des risques et ressources, évacuation et stockage, stocks d'urgence, réponse, abris et moyens appropriés, banques céréalières et semences, distribution de couvertures pour les nourrissons, mesures spécifiques pour éviter les épidémies.

✓ *Développer les connaissances et compétences pour une culture du risque au niveau des communautés.*

• Sensibilisation au désastre et à la réponse en cas de désastre, formation, exercices de simulation, apporter un appui pour un environnement sécurisé, préparation et soutien psychologique, bonnes pratiques alimentaires avec des ajustements pour les groupes spéciaux.

✓ *Gestion et échange d'informations sur les désastres – systèmes d'alerte précoce et surveillance.*

• Mettre en place des systèmes d'alerte précoce et de surveillance multirisques et plurisectoriels, et des systèmes de veille, en mettant en relation les communautés avec l'extérieur, en matière de famine, de qualité de l'eau, d'informations sur les maladies, systèmes d'alertes et de communication à faible coût avec les agences extérieures.

3. Atténuer et prévenir les risques par une diminution de la vulnérabilité ou le renforcement de la résilience aux désastres (par l'élargissement de la diversité des moyens d'existence)

✓ *Des infrastructures et des moyens d'existence résistants aux aléas.*

• Elever et renforcer les installations EAH, mesures de protection des sols, mise en place de système de drainage/de barrières pour les eaux de crue, fourniture de bétail et semences résistantes aux phénomènes de sécheresse et d'inondations, outillage, lieux de stockage pour les récoltes, protéger les centres de santé et les écoles, mise en conformité des infrastructures en cas de tremblements de terre.

✓ *Garantir un cadre de vie sain et l'accès aux services de santé.*

• Mise à disposition d'abris, soins de santé, des mesures de contrôles de l'eau, toilettes et déchets, la promotion des pratiques de soin pour les enfants et mères, une communauté en capacité de gérer la malnutrition aigüe, HIV et la prévention des maladies hydriques.

✓ *Accès aux moyens de production et contrôle.*

• Analyse de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, gestion des bassins versants, diversification agricole, stockage et déstockage du bétail, agriculture bio et de conservation, pisciculture, irrigation, banques céréalières, gestion des ressources foncières et en eau.

✓ *Accès équitable aux marchés, à l'emploi, aux revenus et à l'épargne.*

• Analyse de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence, filets de sécurité alimentaire et financière, filets de sécurité contre la faim, protection sociale et activités génératrices de revenus, soutien au marché, mise en réseau de pièces détachées pour les points d'eau, travail contre argent/nourriture, micro-assurance.

✓ *Promotion des apports nutritionnels nécessaires au sein des ménages pour garantir la sécurité alimentaire.*

• Conditionnement des aliments, hygiène alimentaire, stockage des aliments, cuisine à faible consommation de fuel, accès à la nourriture au sein même des ménages, diversification alimentaire (groupes d'aliments, nourriture locale), potagers, ticket alimentaire, nourriture biologique, compléments nutritionnels.

✓ *Renforcement du tissu social et des compétences des communautés.*

• Marketing social, autonomisation des femmes (prise de décision, accès aux biens, réduction de la charge et du temps de travail), accès à l'éducation et à la formation, intégration des groupes en marge dans la cartographie des risques, intégration de la GRD au sein des cursus scolaires, utilisation des nouvelles technologies de communication pour sensibiliser sur la GRD (textes, internet, radio) formation des ouvriers qualifiés et non qualifiés sur les méthodes de construction résistantes aux aléas, peer-to-peer training, projets-type, groupes d'agriculteurs/femmes/jeunes, espaces réservés aux femmes allaitantes, déviance positive

✓ *Faciliter l'organisation et de l'implication de la communauté au niveau local avec les acteurs externes.*

• Soutien au processus de prise de décision (groupes communautaires, association d'agriculteurs, organisations sociales, coopératives), mettre en relation les groupes communautaires avec les autorités locales, provinciales et nationales, échanges entre les communautés, consultation des plans de gestion des bassins versants, des plans d'aménagement urbain et agricole, plaidoyer pour la préservation de la ressource en eau à l'échelle locale, le développement de politique alimentaire et nutritionnelle, partenariats public-privé, fonds de roulement et épargne.

4. Construire les capacités des institutions locales et partenaires mandatées pour soutenir les communautés

✓ *Appui au développement de politique, des capacités organisationnelles et la coordination des institutions.*

• Formation des comités de protection civile, appui au politique de développement sectoriel, structures de gestion des alertes, réponse, préparation et réduction de la vulnérabilité, comité de protection au niveau des écoles, renforcement des centres d'informations sectoriels, appui aux structures en charge de la gestion aux désastres, coordination avec le système de cluster UN, plateforme mondiale RRD et ACC, appui aux procédés de financement externe.

✓ *Appui aux moyens techniques des institutions locales.*

• Appui aux systèmes d'alerte précoce et d'informations météorologiques, systèmes de communication/alertes, Système d'Informations Géographiques, protocoles en terme de sous-nutrition, capitalisation et production de « guidelines » en langue locale, exercices de simulation pluri-acteurs, développement des pratiques ancestrales, mise au norme technique des services de vulgarisation, formation des ressources humaines.

5. Minimiser l'impact des facteurs-clés de risque dans l'action d'ACF

✓ *Intégration de l'Adaptation au Changement Climatique, des problèmes environnementaux et urbains, de fragilité des marchés dans l'évaluation, la conception et la mise en œuvre des programmes.*

• Gestion durable des ressources naturelles, évaluations environnementales, microprojets de mitigation pour la protection des sols et des ressources en eau, reforestation des mangroves, cultures intercalaires, planification et cartographie de l'utilisation des sols, agriculture de conservation, gestion des pâturages, travaux de lutte contre l'érosion/protection des sols, plantation d'arbres, pépinières, plantation pour améliorer la capacité de rétention d'eau des sols, utilisation

• Renforcement des moyens d'existence à l'échelle des ménages, activités génératrices de revenus, potagers urbains, coordination avec les organismes locaux de planification et lobbying, systèmes d'approvisionnement en eau potable et assainissement coordonnés avec un système de recouvrement en fonction de la consommation, formation des comités de protection civiles périphériques.

• Veille des marchés appuyés par des mesures sur la protection sociale et la micro-assurance, investissement dans la production alimentaire locale.

La conception des programmes devraient non seulement tirer les leçons des expériences passées et également être en mesure d'anticiper les risques aux désastres dans un futur immédiat et sur long-terme, surtout en termes de changement climatique. ACF admet que les principales approches de la RRD, en termes de gestion du risque, protection sociale, gestion des ressources naturelles, prévention de la sous-nutrition (définie dans la section 2.2) sont des moyens d'atteindre ses objectifs de gestion du risque. Ces approches sont utilisées pour définir les principaux groupes d'activités. L'encadré 4 reprend les expériences tirées des différents projets ACF et d'autres acteurs extérieurs.

Pendant qu'ACF cible sont intervention en terme de GRD sur les aléas et contextes d'insécurité, tout en consolidant les capacités, il est nécessaire également de considérer les causes profondes de désastre et de sous-nutrition. Si celles-ci ne sont pas intégrées dans la planification, les activités mises en place sur le court-terme risqueraient à terme d'augmenter le risque aux désastres. Bien qu'il ne soit pas dans les champs d'intervention d'ACF d'apporter une solution à ces causes profondes, il est primordial de les prendre en considération et de les garder en tête dans la mise en place des stratégies-pays et les évaluations-terrain, avec des actions sur le terrain en concordance avec les besoins humanitaires des communautés qu'ACF soutient :

- ✂ *Changement climatique, dégradation de l'environnement et les variations saisonnières* doivent être prise en compte dans les phases d'évaluation et de mise en œuvre des projets.
- ✂ *Les changements démographiques et urbains et la fragilité des marchés* (économique, alimentaire et pétroliers) sont généralement pris en compte au sein des outils dont dispose ACF en sécurité alimentaire - moyens d'existence.
- ✂ *La gouvernance* est analysée comme un élément de la stratégie pays et des évaluations terrain, particulièrement dans les contextes d'insécurité. ACF s'intéresse particulièrement au rôle de la gouvernance et de la sous-nutrition.

Encadré 5: qu'entend-on par Adaptation au Changement Climatique ?

« Le changement climatique correspond à l'altération progressive des températures moyennes, du niveau de la mer, et de la fréquence et de l'intensité des précipitations, avec des changements potentiels drastiques si les émissions de carbone ne sont pas limitées ou au moins réduites. Le changement climatique contribue également à des phénomènes climatiques plus fréquents et plus importants, tels que les sécheresses, tempêtes tropicales et cyclones, inondations et vagues de chaleurs (IPCC- 2007). » L'adaptation au changement climatique peut donc être interprétée comme : (a) une adaptation au changement progressif de la moyenne des températures, du niveau de la mer et des précipitations, et (b) la réduction et la gestion des risques en lien avec les événements climatiques plus fréquents et plus importants, y compris ceux sans aucun précédent historique. (UNISDR, 2011 – Rapport mondial d'évaluation). L'adaptation représente ainsi une série complète de mesures à prendre :

Vulnérabilité		Impact	
<p>Atténuer les facteurs de vulnérabilité</p> <p><i>Rechercher la réduction de la pauvreté et des facteurs non climatiques qui rendent les populations vulnérables.</i></p> <p>Exemples :</p> <p>Diversification des moyens d'existence dans les zones vulnérables aux inondations.</p> <p>Fourniture de bétail croisé et informations sur le pâturage libre.</p> <p>Campagnes de vaccinations pour éradiquer les maladies dans les zones à faible revenus.</p>	<p>Renforcer les capacités d'intervention</p> <p><i>Mettre en place des systèmes efficaces pour la résolution des problèmes.</i></p> <p>Exemples :</p> <p>Reforestation participative pour lutter contre les glissements de terrain.</p> <p>Restauration des réseaux pastoraux pour favoriser une gestion adéquate des terres de parcours dans les terres arides.</p> <p>Rétablir les clôtures traditionnelles pour favoriser la régénération du couvert végétal et éviter la dégradation des sols.</p>	<p>Gérer le risque climatique</p> <p><i>Prendre en compte les informations climatiques dans la prise de décision.</i></p> <p>Exemples :</p> <p>Suivi de la salinisation des eaux de boisson et forage de nouveaux puits hors-service.</p> <p>Formation à destination des agriculteurs à la collecte des données climatiques et pour leur intégration dans la prise de décision à la période de plantation.</p> <p>Utilisation des méthodes nationales d'évaluation des risques pour développer des plans d'action à l'échelle de la communauté.</p>	<p>Lutter contre le changement climatique</p> <p><i>Atténuer les impacts en lien direct avec le changement climatique.</i></p> <p>Exemples :</p> <p>Gestion des récifs coralliens pour lutter contre leur blanchiment.</p> <p>Réduire le risque d'inondations causées par le débordement des lacs glaciaires.</p> <p>Construction de digues pour prévenir la montée du niveau de la mer.</p>

Source: ODI, 2010. Responding to a changing climate

4.2 ... au bon moment..

Le Cycle de Gestion aux Désastres (CGD)

Dans la mesure où les phénomènes de désastres et de sous-nutrition sont cycliques, et plus particulièrement les aléas et l'impact des variations saisonnières, l'action d'ACF en GRD se base sur le concept de cycle aux désastres. Celui-ci représenté dans la figure 3 montre comment les programmes peuvent apporter une réponse à une catastrophe qui vient de se produire tout en gérant un risque futur (en vert). Il n'existe pas de séparation stricte entre les besoins issus du contexte et les actions entreprises par ACF en terme de GRD, mais peuvent être décomposées en différents projets qui se chevauchent et s'échelonnent dans le temps (de manière contiguë). Dans ce cas, les programmes en GRD mettront l'accent sur les objectifs d'ACF en termes de GRD, dépendamment de la manière dont le contexte évolue (en jaune).

La figure 3 met en évidence 4 recouvrements, phases opérationnelles majeurs qui changent selon l'évolution du contexte (Annexe 10): (1) la phase d'alerte, étape préparatoire avant le passage de l'évènement, (2) la phase d'urgence, (3) la phase de recouvrement, phase post-catastrophe qui met l'accent sur la réponse en intégrant une gestion élémentaire des risques, et (4) la phase de stabilité qui sert de pont entre l'action humanitaire à moyen terme et les actions de développement sur le long terme, en intégrant l'ensemble des préceptes de la GRD. En fonction des contextes, l'intervention en GRD peut prendre différentes formes :

- ✂ **Préparation** (contexte d'alertes) : les mesures visant à assurer une préparation et une réponse efficaces à l'impact de futurs catastrophes sont renforcées (ex. pré positionnement de matériels WASH dans les stocks). Généralement la phase de préparation au passage de futurs évènements doit commencer dans la phase de recouvrement après une catastrophe.
- ✂ **Réponse** (contexte d'urgence) : activités mises en place pour la protection des vies humaines et des moyens d'existence (ex. évacuation et distribution de nourriture). La réponse des communautés et des institutions locales est prédéfinie a priori dans le plan d'actions pré-catastrophe.
- ✂ **Réhabilitation** (phase recouvrement) : ensemble d'actions visant à réhabiliter les zones affectées et réduire la vulnérabilité aux désastres. Ces dernières devraient avoir une composante GRD (ex. infrastructures résistantes au passage d'un aléa, tels que les réseaux d'eau).
- ✂ **Mitigation/ Renforcement de la résilience** (phase de stabilité) : les efforts sont mis sur la prévention et la mitigation des dommages causés (ex. construction de digue et barrages pour prévenir des inondations) avec un accent particulier sur le renforcement de la résilience au désastre en changeant les moyens d'existence et en instaurant une culture du risque pour faire face aux catastrophes.

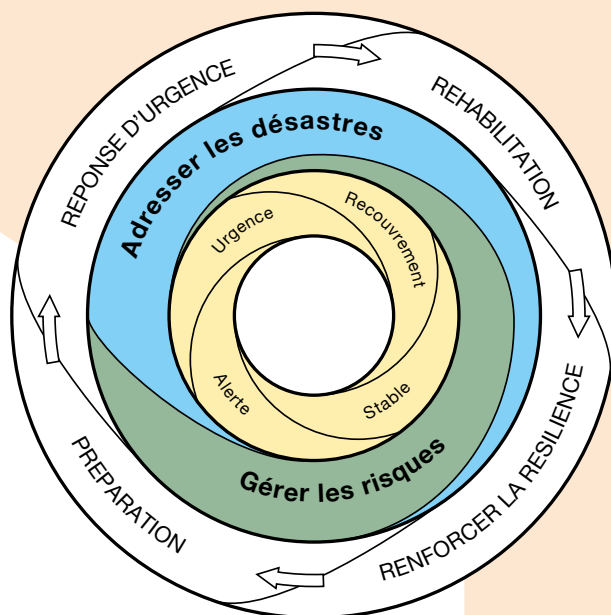


Figure 3: le cycle de gestion aux désastres (CGD) montre les changements à apporter dans les actions en GRD (en blanc) selon le contexte (jaune), avec l'ensemble de mesures entreprises par ACF dans la gestion des risques (en vert) en comparaison aux actions entreprises (en bleu) après le passage de l'évènement.

4.3 ... de la meilleure façon...

Les partenariats communautaires

Il n'existe pas d'approche communautaire préétablie dans l'action d'ACF en terme de GRD. **ACF admet que le contexte, les capacités et les désirs des communautés dicteront l'approche utilisée dans la planification de son action.** Par exemple, lors d'une urgence ou d'un conflit majeur, lorsque les capacités des communautés sont insuffisantes pour apporter une réponse efficace lors d'une catastrophe (à savoir activation ou non d'un plan d'urgence), elles sont souvent dépendantes de l'aide extérieure. Ce risque est accru quand les autorités locales n'ont pas la capacité, ou le pouvoir d'appuyer certaines communautés touchées. De la même manière, lorsque la capacité de la communauté à organiser, réunir et prendre des responsabilités est limitée dans un contexte d'urgences humanitaires, ou de discrimination au sein des communautés (caste, ethnie, ou religion) ou dans un contexte post-urgences. La capacité et l'engagement des acteurs extérieurs ayant une responsabilité envers les communautés, peuvent également être restreintes dans ces cas-là.

Cependant, en situation d'urgence, l'aptitude des communautés à participer est souvent sous-estimée. Par exemple, au lendemain du passage du cyclone Nargis dévastant le Myanmar, ACF s'est aperçue que les communautés elles-mêmes menaient les actions de réponse, plutôt que d'agir sous la coupe du gouvernement ou des ONG. Les savoirs autochtones dans la gestion du risque doivent être exploitées et combinées, dans la mesure du possible, aux analyses et recherches menés par des experts scientifiques, de telle sorte à fournir aux communautés les options les plus pertinentes. La participation communautaire s'avère donc une approche essentielle dans les zones de conflits. ACF reconnaît donc un large éventail d'approches communautaires (décrites et résumées dans l'annexe 11) et les communautés se doivent, dans la mesure du possible, de participer à chaque étape du cycle de projet.

- ✘ **L'approche directe:** utilisée pour sauver des vies humaines et leurs moyens d'existence et pour améliorer la protection des populations. Celle-ci est généralement utilisée pendant les phases d'urgences.
- ✘ **L'approche communautaire basique:** dans laquelle les communautés ont des capacités participatives et d'organisation limitées ou un manque de motivation à le faire. Celle-ci est généralement utilisée dans les phases de réhabilitation et de recouvrement immédiat.
- ✘ **L'approche communautaire intégrée:** dans laquelle les communautés participe à tous les niveaux et disposent des capacités d'organisation. Celle-ci est généralement mise en place dans les phases de réhabilitation et de contexte de stabilité.

Par conséquent, définir le niveau de participation est primordial pendant la préparation et l'exécution de l'Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités. La participation communautaire constitue donc les fondements dans la conception et la mise en œuvre du programme.

ACF reconnaît les différences de vulnérabilités et capacités des groupes au sein des communautés, particulièrement en contexte d'insécurité. Ainsi, la désagrégation des communautés devra figurer dans la phase d'évaluation, de concept et d'exécution des programmes, tout en s'assurant que les catégories les plus vulnérables sont ciblées et les capacités des communautés pleinement exploitées. Par exemple, les personnes présentant des difficultés pour se déplacer sont plus exposées aux risques, pourtant les groupes de jeunes constituent très souvent des ressources importantes à l'échelle de la communauté. Cependant, étant donné le nombre important de groupes à prendre en compte, ACF accorde une attention particulière à : l'égalité des sexes, les enfants, les femmes allaitantes et enceintes, les personnes présentant un handicap, les personnes atteintes du HIV ou autres maladies, les groupes faisant l'objet de discrimination (ethnie, religion ou caste). Le succès des activités en GRD dépendent entre autre de la relation d'égalité entre les hommes et les femmes, et entre les différents groupes sociaux.

ACF apporte une valeur ajoutée en combinant les bonnes pratiques internes et externes en terme de gestion des risques et le travail avec les communautés pour apporter une réponse la plus adaptée. Les communautés ont besoin d'informations claires, pertinentes et au moment opportun sur les futures tendances afin de gérer les incertitudes. C'est spécialement le cas pour les informations climatiques, dans des contextes d'insécurité et d'instabilité politique.

Cela signifie :

- ✘ Choisir « sans regrets » des mesures qui profitent aux communautés si catastrophe ou non. Diversifier la production alimentaire pour intégrer la culture des plantes racines, qui sont plus saines pour les ménages et sont aussi plus résistantes aux inondations.
- ✘ Introduire une flexibilité au sein des programmes autorisant ainsi des événements non prévus. En créant, par exemple, des partenariats avec les organisations communautaires, ONG et autorités locales, ou en déterminant des procédures particulières à distance au sein des programmes dans les zones de conflits, afin d'accéder aux personnes vulnérables, etc. ,
- ✘ Encourager le travail avec les communautés sur l'adaptation des stratégies pour leurs moyens d'existence et renforcer leurs connaissances sur leurs manières de s'adapter à l'évolution des catastrophes. En permettant, par exemple, l'accès aux prévisions météorologiques et informations climatiques, en fournissant un panel d'options en termes de moyens de subsistances pour que les communautés soient en mesure de choisir, ou en facilitant des mesures de protection sociale qui donnent aux populations la confiance et l'espace nécessaires pour expérimenter et modifier leurs stratégies de subsistance.

ACF n'est pas la seule source d'informations et doit également prendre en compte et se coordonner avec les autres fournisseurs afin de garantir aux communautés l'accessibilité à celles-ci.

ACF peut également jouer un rôle important en reliant les communautés avec les groupes externes qui appuie les moyens d'existence et les risques, particulièrement en contexte d'insécurité ou dans le cas de manque de capacités des institutions. Renforcer les capacités pour s'adapter est un processus sur long-terme nécessite du temps, des ressources et la confiance pour changer les comportements : ACF peut amorcer ce processus dans des environnements stables en partenariat avec les autres organisations et devra planifier sur le long terme des stratégies en GRD le plus rapidement possible pour définir une stratégie de sortie et semer une planification sur le long terme et durable.

Gestion de projet

L'action d'ACF sur le terrain en termes de GRD se structure selon le cycle de gestion de projet (figure 4), lui-même soutenu par un grand nombre d'entités institutionnelles :

- ✂ L'opérationnel est soutenu par la **plate-forme de Gestion des Risques aux Désastres** qui, apporte les orientations techniques et stratégiques, appuie la recherche et les actions de plaidoyer, et garantit les ressources et le renforcement des capacités pour les opérations. Ceci s'aligne sur la stratégie ACF 2010-2015.
- ✂ L'ensemble des actions d'ACF se structure autour de la **gestion de programme**, qui définit les bases de la GRD dans les stratégies-pays et garantit la cohérence entre les objectifs de la GRD dans les opérations.
- ✂ Chacune des composantes du programme, ou projet, est gérée selon la **Gestion du Cycle de Projet** (GCP), le principal outil de gestion opérationnel chez ACF. Là où la gestion de programme a pour but de définir des projets appropriés, la gestion du cycle de projet vise à gérer et suivre un projet de manière optimale.

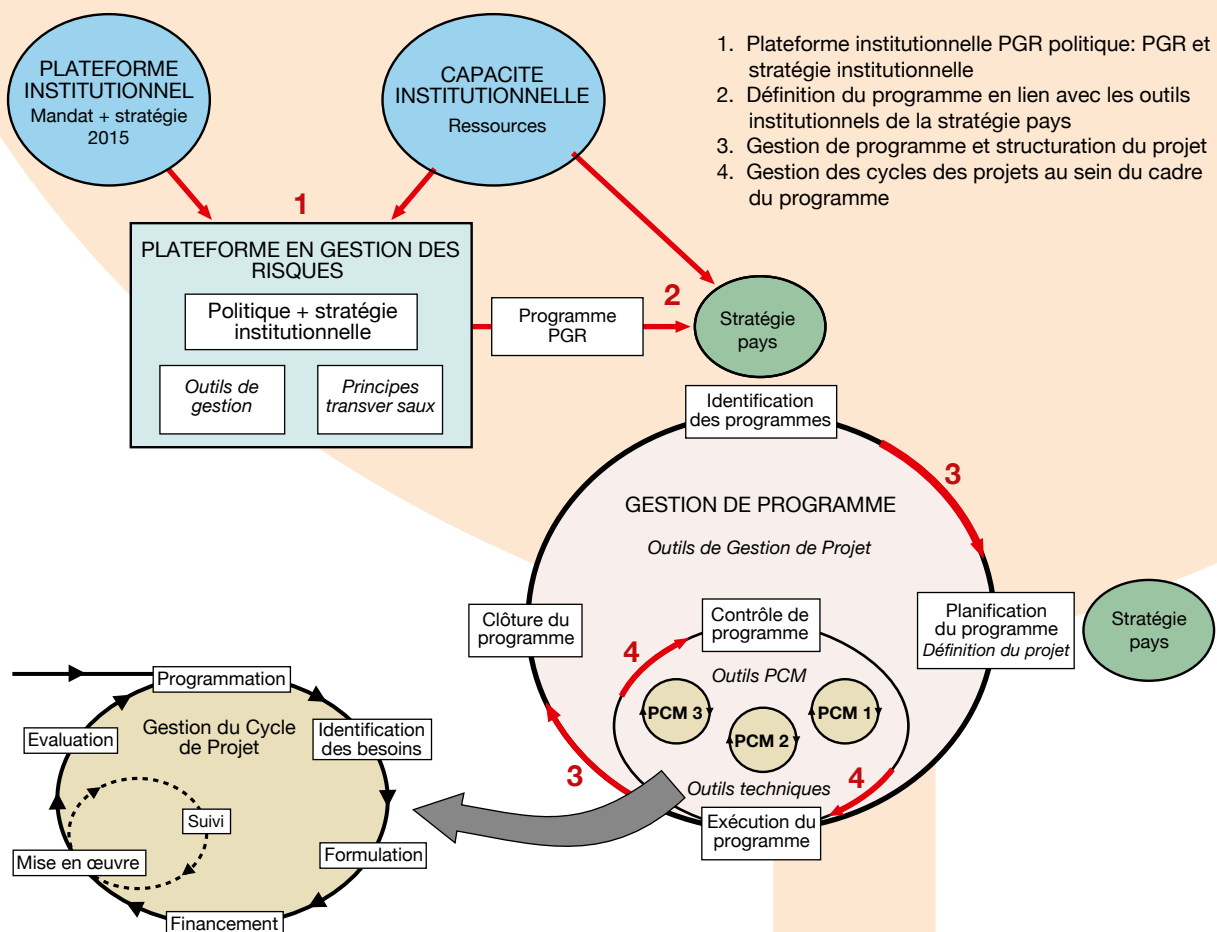


Figure 4: structure de l'action d'ACF en GRD, par l'articulation de la stratégie institutionnelle, les programmes et les projets.

5. UNE STRATEGIE INSTITUTIONNELLE EN GRD : POUR UN RENFORCEMENT PERENNE

Cette stratégie a pour but d'intégrer de manière durable la Gestion des Risques aux Désastres dans les actions menées par ACF tout en apportant son appui sur les actions en GRD sur le terrain. Cette stratégie poursuit 4 objectifs :

- ✦ **Objectif 1 :** s'assurer que l'ensemble des missions ACF intègre la GRD dans leurs activités, lesquelles travaillent à renforcer la résilience des communautés aux désastres, aux conflits et à la sous-nutrition, de manière adaptée au contexte.
- ✦ **Objectif 2 :** ACF devient une organisation humanitaire de référence pour tout ce qui a trait à la GRD en lien avec la sous-nutrition, les contextes d'insécurité et les ménages en milieu urbain.
- ✦ **Objectif 3 :** ACF contribue activement à faire du plaidoyer au niveau national et international sur l'impact de la sous-nutrition et les risques aux désastres (et notamment concernant le changement climatique), et la stricte application de la GRD dans les zones d'insécurité et de conflits.
- ✦ **Objectif 4 :** promouvoir communément les actions en GRD et ses ressources au travers de son réseau, et agir en faveur des partenariats opérationnels entre les différents sièges d'ACF, les régions et pays dans lesquelles ACF intervient.

Ces objectifs sont détaillés comme suit :

OBJECTIF 1 : s'assurer que l'ensemble des missions ACF intègre la GRD dans leurs activités, lesquelles travaillent à renforcer la résilience des communautés contre les désastres, les conflits et la sous-nutrition et adaptées au contexte.

I. Des zones clé pour mener des actions en GRD sont ciblées en fonction de leur vulnérabilité face aux aléas, à la sous-nutrition, aux conflits et au changement climatique et les impacts qui en découlent.

La stratégie utilise comme points d'entrées les pays dans lesquels ACF se prépare à intégrer des aspects plus difficiles de GRD. Elle se concentre sur :

- ✦ Intervenir prioritairement sur des zones multi-aléas et à risque de sous-nutrition.
- ✦ Renforcer les capacités existantes d'ACF, y compris la préparation aux désastres en milieu rural, la prévention de la sous-nutrition pour réduire la vulnérabilité, les opérations dans les contextes d'urgence et de recouvrement immédiat et le plaidoyer sur le changement climatique et la sous-nutrition.
- ✦ Privilégier les décisions « sans regrets » dans la conception des programmes : ce qui signifie, même si un désastre n'a pas lieu, la communauté tirera toujours des bénéfices des actions menées en GRD, c'est-à-dire nos actions entreprises pour réduire la vulnérabilité conduira à réduire la sous-nutrition si un désastre se produit ou pas.

Encadré 6 : quel est le package minimum en GRD sur les missions ? LE TOP 10

- 1. Une analyse fondamentale des risques du pays**, inscrite dans la stratégie pays, décrivant les principaux axes de la GRD. Ce qui signifie une vision globale quant à comment les tendances pourraient agir sur la sous-nutrition et les désastres et s'assurer de la diffusion des principaux documents d'orientation d'ACF en terme de GRD.
- 2. Une coordination avec les acteurs nationaux clés œuvrant dans la Gestion des Risques aux Désastres ou le changement climatique** afin d'améliorer la collecte d'informations, les partenariats et la mise en commun des actions pour les plus vulnérables, particulièrement ceux souffrant de sous-nutrition.
- 3. Une analyse des risques (plus spécifiquement en termes de variations saisonnières et de chocs)** dans les zones d'intervention d'ACF et dans les stratégies d'adaptation au niveau local et les questions fondamentales inscrites dans toutes les évaluations.
- 4. Le développement des systèmes d'alertes précoce au niveau local et régional** et la coordination entre eux (Système d'alerte pour les aléas, les moyens de subsistance, sécurité et insécurité alimentaire). Les systèmes de veille sont en lien avec les systèmes d'alerte précoce.
- 5. Plans d'urgence en place**, suivant les lignes directrices d'ACF, y compris une meilleure prise en charge des enfants atteints d'une insuffisance pondérale.
- 6. Contribuer à réduire la saisonnalité du nombre de personnes atteintes de carences alimentaires aiguës.**
- 7. Mesures adaptées aux aléas :** éléments clés pour se prémunir des aléas sur la sécurité alimentaire, les soins et la santé.
- 8. S'assurer que les nouvelles activités prennent en compte l'impact potentiel des aléas** dans l'aire d'intervention, et sont adaptées à ces derniers.
- 9. S'assurer que les stratégies relatives aux moyens de subsistance sont plus résilientes aux aléas** potentiels et proposer d'autres options de moyens de subsistances, en particulier promouvoir des moyens de subsistance résistants au changement climatique.
- 10. Conscientiser les partenaires actuels et futurs** sur les mesures décrites au-dessus et développer les capacités requises.

II. L'Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités (APCV) est liée aux autres évaluations et outils principaux d'ACF et la GRD est intégrée au sein des nouvelles stratégies techniques.

De nombreuses informations sur nos interventions dans le champ de la nutrition existent d'ores et déjà et peuvent être utilisées dans les phases d'évaluation et d'analyses des risques. Celles-ci peuvent nous permettre de comprendre les vulnérabilités des communautés ainsi que des éléments en lien avec les dangers et moyens d'existence. ACF conduit actuellement une méthodologie d'évaluation en associant une APCV avec un focus sur le changement climatique, la sécurité alimentaire et la sous-nutrition.

III. La GRD vise dans ses activités à intégrer les différents secteurs et formuler des partenariats avec les partenaires locaux.

Une grande partie du travail pour atténuer la vulnérabilité face aux désastres nécessite une approche intégrant les 4 domaines de compétences d'ACF. Les méthodes visant à promouvoir l'intégration sont détaillées dans le rapport ACF-IN sur les approches intégrées pour traiter et prévenir la malnutrition sévère. Les partenariats avec les acteurs locaux sont soutenus par la Politique de Partenariat d'ACF, détaillées dans les Guidelines ACF sur les partenariats au niveau national.

IV. ACF développe des partenariats systématiquement avec les acteurs qui interviennent en GRD, s'assurant que les mesures en GRD sont intégrées de manière durable.

Les actions mises en places sur le long terme et à grande échelle, en collaboration avec les autres opérateurs sont la clé pour avoir un impact significatif sur les risques et la sous-nutrition, conjointement avec une meilleure prise en charge pendant les urgences. ACF est actuellement en train de structurer sa stratégie en Afrique de l'Est et de l'Ouest, après avoir conduit cette même approche en Amérique du sud. La GRD constitue une problématique importante dans chacune des 3 stratégies décrites dans l'objectif 4. Extérieurement, 3 types d'initiatives en termes de GRD représentent des modèles pour différents types de consortium :

- ✂ **Programme de préparation au Cambodge:** ACF avec la Mekong River Commission (autorité régionale) et la croix rouge locale.
- ✂ **Kenya, programme de diversification des moyens d'existence et renforcement de la résilience:** le Consortium pour le Recouvrement des Terres Arides et Marginalisées (CRTAM) incluant l'ONG, Action Against Hunger, Food for the Hungry, World Vision, CARE et CRS.
- ✂ **Bolivia, programme intégré en GRD avec la malnutrition:** ACF avec un ensemble d'acteurs comprenant les établissements universitaires, le Département National Hydrologique et Météorologique et autres services de l'administration nationale.

OBJECTIF 2 : ACF devient une organisation humanitaire de référence pour tout ce qui a trait à la GRD en relation avec la sous-nutrition, les contextes d'insécurité et les ménages en milieu urbain.

V. Encourager la recherche dans les domaines techniques et opérationnels afin de produire des outils combinant la GRD avec la sous-nutrition, avec un accent sur le changement climatique et les SIG.

Au Bangladesh et en Ethiopie, une recherche appliquée à la sécurité nutritionnelle, rassemblant la GRD, une analyse des causes en nutrition et sur les moyens d'existence, s'est fondée sur une étude passée sur les moyens d'existence en milieu rural et le changement climatique au Mali et en Ethiopie. Cette étude s'est accompagnée de la conception d'un Système d'Alerte Précoce au moyen d'un SIG capable de prédire la vulnérabilité des populations pastorales dans le Sahel avec des mesures de la biomasse et la disponibilité d'eau de surface et le déplacement des éleveurs d'animaux, particulièrement utile en période de sécheresse.

VI. Renforcer et diffuser les bonnes pratiques en GRD dans les contextes d'insécurité et zones de conflits.

La pratique de la GRD en contexte d'insécurité est actuellement revue au travers d'un exercice de cartographie. Ce travail est également combiné avec une révision externe des différentes méthodes abordées en GRD dans des contextes d'insécurité : (a) changement climatique, sécurité et conflit (b) situations de conflits et les tendances, (c) conflit et environnement, (d) conflit chronique et moyens d'existence, protection sociale et états fragiles, et (f) droits de l'Homme et GRD. ACF collabore actuellement avec d'autres acteurs en GRD afin de développer des guidelines pour le terrain. Enfin, ACF est en train de tester des outils de gestion à distance en Somalie.

VII. Développement d'une approche GRD à l'échelle des ménages et de la communauté en milieu urbain.

ACF se fondera sur ses expériences passées en GRD tels que celles de Jakarta en collaboration avec les autorités locales, la Croix Rouge indonésienne et les communautés, celui de Port de Paix en lien avec les autorités locales haïtiennes. Etant donné la part importante de personnes vulnérables en milieu urbain, ACF accentuera la recherche en zone urbaine, et la GRD deviendra une part importante du positionnement d'ACF. Un programme de recherche en GRD en milieu urbain se fondera sur le document « ACF livelihoods Assessment Guidance for the urban context ».

Objectif 3 : ACF contribue activement à faire du plaidoyer au niveau national et international sur l'impact de la sous-nutrition et les risques aux désastres (et notamment concernant le changement climatique), et la stricte application de la GRD dans les zones d'insécurité et de conflits.

ACF prend part aux différents groupes de travail existants en GRD (VOICE, Bond, UNSCN, Coordination Sud, CAN) afin de :

- ✂ S'assurer que les bailleurs et gouvernements bénéficiaires ont une meilleure compréhension du rôle de la GRD, tout en garantissant la cohérence entre la politique et les actions sur le terrain.
- ✂ S'assurer que les décideurs disposent d'une bonne compréhension de la réalité du travail sur le terrain et que les ressources soient fournies aux plus nécessiteux.
- ✂ Encourager les liens entre la GRD et l'ACC et les autres acteurs intervenant dans la GRD, spécialement ceux en lien avec l'adaptation au changement climatique, et donc améliorer la capacité à former des partenariats opérationnels.
- ✂ Promouvoir au sein des communautés les liens entre la gestion du risque et la sous-nutrition.

VIII. Le changement climatique est un enjeu majeur dans le futur pour la sous-nutrition, et actuellement les liens entre les deux axes sont faiblement reconnus par les communautés.

ACF a prôné la relation entre la sous-nutrition et le changement climatique dans (I) la nutrition communautaire via le United Nations Standing Committee on Nutrition (UNSCN) et (II) les spécialistes du changement climatique, dans le cadre de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). ACF est en train de travailler avec le UNSCN afin d'établir un positionnement sur les négociations du CCNUCC, conduisant à une prise de position sur le changement climatique et la sécurité alimentaire lors de la Conférence des Nations Unies sur le Changement Climatique à Cancun. Durant ces 2 dernières années, ACF a participé aux négociations sur le changement climatique, préconisant que la problématique de la sous-nutrition soit intégrée directement au cœur de coalitions internationales en faisant du lobby auprès des négociateurs nationaux. En lien avec la campagne de plaidoyer d'ACF sur la sous-nutrition, l'objectif est d'intégrer la sous-nutrition dans les textes de négociation, afin d'accentuer le besoin de ressources supplémentaires de la communauté internationale pour atténuer le problème.

IX. Malgré les priorités du Cadre d'Action de Hyogo, les bailleurs internationaux et les politiques locales mettent l'accent sur les aléas naturels, alors que l'insécurité doit également être considérée comme une menace pouvant conduire à un désastre. La politique et les outils actuels en termes de GRD doivent s'adapter aux réalités rencontrées sur le terrain et notamment aux situations de conflits.

Malgré le cadre d'Action de Hyogo, les organisations œuvrant dans la gestion des conflits et le maintien de la paix devraient reconnaître les approches en GRD. ACF, dans son travail avec VOICE et le BOND, révisé actuellement à mettre en place des guidelines pour les actions sur le terrain et une sensibilisation accrue aux supports nécessaires pour les interventions en GRD dans les contextes d'insécurité.

Objectif 4 : promouvoir communément les actions en GRD et ses ressources au travers de son réseau, et agir en faveur de partenariats opérationnels entre les différents sièges d'ACF, les régions et pays dans lesquelles ACF intervient.

ACF doit mettre en commun ses ressources financières et humaines pour appuyer le renforcement des capacités techniques et les ressources nécessaires des missions en GRD de la manière suivante :

- ✂ Développer la GRD au sein des stratégies régionales ACF, avec un focus sur l'Afrique de l'Ouest et orientale, l'Amérique du Sud et le Sud Est de l'Asie.
- ✂ Articuler la formation et le développement de carrière pour les praticiens de la GRD, les techniciens spécialisés (dans les secteurs de la nutrition, sécurité alimentaire et moyens d'existence, EAH et pratiques de soin), les cadres dirigeants, et les partenaires locaux. Le renforcement des capacités doit s'aligner sur les stratégies des ressources humaines, avec des formations au niveau des différents sièges, au niveau régional et des pays. ACF pousse à joindre le renforcement des capacités avec les autres agences (ACF et CARE ont organisé conjointement une formation WASH-GRD en 2010).
- ✂ Renforcer la plateforme GRD d'ACF : un groupe de travail qui s'occupe de collecter les informations ; les analyses et la diffusion de la GRD au sein du réseau ACF, incluant une cartographie et une analyse des tendances des bailleurs en GRD.



© ACF - Philippines



© ACF - Cambodge



© ACF Birmanie

6. CONCLUSION

Les problèmes sous-jacents menant aux désastres et à la sous-nutrition sont toujours insuffisamment abordés par les décideurs mondiaux et nationaux. En effet nous sommes loin de signer un engagement clair sur la réduction des gaz à effet de serre et les réparations pour ceux qui souffrent le plus des effets du changement climatique ; les désaccords survenus dans le cadre du cycle de Doha, continue à accentuer les disparités entre les pauvres et les riches, tout en détériorant l'environnement, augmentant le nombre de personnes résidant dans des zones urbaines anarchiques et exposant de plus en plus de personnes aux aléas. La fragilité économique et les mesures d'austérité, associées aux dépenses importantes en terme de sécurité nationale, continue à entraîner des dépenses inégalitaires dans le secteur social, et les organismes étatiques, en raison d'une faible gouvernance, omettent de considérer ces personnes les plus vulnérables aux désastres.

Ces questions, et l'augmentation croissante des aléas, le nombre de personnes exposées et victimes de sous-nutrition, constituent un défi pour les organisations d'aide, en particulier celles avec un mandat humanitaire. La compréhension grandissante des dynamiques en GRD et sous-nutrition, et le nouvel intérêt porté par les gouvernements locaux et les autres acteurs sur ces problématiques, apporte une opportunité aux organismes d'aide d'évoluer et de mettre en place des programmes pertinents et adaptés aux changements des besoins des populations nécessiteuses.

Ce document apporte une vision humanitaire des programmes en GRD qui va au-delà des catastrophes naturelles, en intégrant les conflits et les impacts de la sous-nutrition. Les interventions nécessitent des actions intégrées, lesquelles visent simultanément l'impact et le risque aux désastres, et la gestion des besoins urgents dans un environnement incertain. Les partenariats systématiques et la coordination avec les autres organisations qui travaillent sur le long terme, assure un impact significatif et une transition en douceur pour les acteurs de développement une fois que l'intervention d'ACF est terminée. Par ailleurs, les compétences et l'expérience d'ACF pour intervenir dans des zones de conflits joue un rôle prépondérant dans la réduction aux désastres et les cas de sous-nutrition, où l'espace d'intervention des organisations devient de plus en plus restreint. Une grande partie de la population vulnérable aux désastres se retrouvent dans les zones de conflits, avec un phénomène de sous-nutrition et de pauvreté chronique et sévère, plus sujettes aux catastrophes et dans des pays en proie aux crises et à une instabilité constante.

Cette politique tend à démontrer comment ACF et les autres organisations humanitaires se doivent de se projeter dans l'avenir afin de prédire et diminuer conjointement les aléas et l'impact sur le long terme des tendances aux désastres, et d'inclure le doute dans la conception des programmes. Les communautés, ACF et ses partenaires continueront ensemble à adapter leurs interventions, en gardant en tête que les enseignements tirés aujourd'hui ne sont pas nécessairement les solutions pour demain.

Glossaire

Capacité d'adaptation: habilité d'un système pour s'ajuster aux chocs et tendances dans le but de réduire les dommages potentiels, de tirer parti des opportunités, ou de gérer les conséquences (Adapté de Crahay, 2010).

L'adaptation au changement climatique: ajustement des systèmes naturels ou humains, en réponse à d'actuels ou d'attendus stimuli climatiques ou leurs effets, pour atténuer les effets néfastes ou en exploiter des opportunités bénéfiques (IPCC, 2007).

Les situations d'urgence complexes: crise humanitaire dans un pays, une région ou une société où l'effondrement de l'autorité est soit partielle soit totale en raison d'un conflit interne ou externe, et qui demande une intervention internationale dépassant le mandat ou la capacité d'une seule agence ou organisation (Adapté de l'IASC, 1994).

Capacité à faire face/Stratégie de survie: capacité des personnes, des organisations et des systèmes à s'appuyer sur les compétences et les ressources disponibles pour faire face et gérer des situations défavorables, d'urgence ou de catastrophes (Adapté de Villagran de Leon 2006).

Un désastre: perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société subissant des dommages humains, matériels, économiques ou environnementaux et qui dépassent la capacité de la communauté ou de la société pour y faire face. (ONU/SIPC, 2009).

Gestion des risques aux désastres: processus méthodique visant à utiliser des directives administratives, des organisations, des compétences organisationnelles et opérationnelles et des capacités pour implémenter des stratégies, des politiques et des capacités de survie et d'adaptation améliorées, afin d'adresser la vulnérabilité et atténuer les effets néfastes des dangers et des conséquences d'une catastrophe. La gestion des risques emploie diverses stratégies pour réduire, éviter ou gérer les risques, incluant la mise en œuvre de chantiers de réductions des risques (mitigation), des moratoires, le partage et transfert de connaissances, l'acceptation et l'évitement (adapté de l'ONU/SIPC, 2009).

La réduction des risques aux désastres: concept et pratique de réduction des risques de catastrophes au travers d'efforts systématiques pour analyser et gérer les facteurs causaux des catastrophes, par le biais de la réduction à l'exposition, la diminution de la vulnérabilité des populations et des biens, la gestion rationnelle des terres et de l'environnement et par une meilleure préparation face aux événements indésirables (ONU/SIPC, 2009).

L'exposition: la mesure dans laquelle les personnes, les biens ou d'autres éléments sont situés dans les zones touchées par les dangers et par conséquent soumises à des pertes potentielles (Adapté de Crahay, 2010).

Danger/Aléas: probabilité ou possibilité qu'un événement nuisible se manifeste dans une certaine zone géographique dans un certain intervalle de temps. Les dangers peuvent être classés comme naturels ou provoqués par l'homme, i.e. artificiels. (Adapté de Villagran de Leon, 2006).

✂ Les risques de survenue très rapide se réfèrent à des dangers qui arrivent soudainement ou qui ne peuvent être prédits longtemps à l'avance (inondations ou cyclones par exemple),

✂ Les risques de survenue rapide se réfèrent à des dangers qui se développent pendant une période de temps limitée (quelques mois/années), et qui peuvent généralement être prédits,

✂ Les risques de survenue lente sont des risques qui se développent au travers une longue période de temps (de quelques années à quelques décennies), et qui peuvent généralement être observés en permanence et prévus (la dégradation des ressources naturelles par exemple), (adapté de Crahay, 2010).

Mitigation: quelque action que ce soit prise pour minimiser l'ampleur et l'étendue d'une catastrophe ou d'une catastrophe potentielle. Les actions de mitigation peuvent être réalisées avant, pendant ou après une catastrophe, mais le terme est plus souvent utilisé pour désigner les actions préventives contre les catastrophes potentielles. Les mesures de mitigation sont aussi bien physiques ou structurelles (telles des moyens de défenses contre les inondations ou des chantiers de renforcement) que non structurelles (comme la formation en gestion des catastrophes, utilisation réglementée des terres et éducation de la population) (Twig, 2004).

Urgences permanentes: celles-ci sont le résultat d'une pauvreté structurelle générale requérant une protection plus ou moins permanente et qui peut être aggravée par les risques naturels (Byrne et Baden, 1995).

Préparation: mesures spécifiques prises avant l'apparition de catastrophes et visant le plus souvent à prévoir ou à mettre en garde contre les catastrophes; à prendre des précautions quand les dangers menacent et à organiser la réponse appropriée (comme l'organisation de l'évacuation et le stockage des vivres). La préparation s'inscrit dans le vaste domaine de la mitigation (Twig, 2004).

Prévention: activités qui cherchent à éviter les impacts négatifs des dangers et des désastres y relatifs. Etant donné que cela est dans la plupart du temps irréaliste, ce terme n'est pas couramment utilisé de nos jours (Twig, 2004).

Résilience: capacité d'une communauté, d'un ménage ou d'un individu à résister, à supporter et à récupérer des chocs, contraintes et stress pour répondre à ses besoins fondamentaux, maintenir ses fonctionnalités et développer ses capacités à apprendre, à faire face ou à s'adapter aux dangers et changements (Adapté de GIEC, 2007 et Mayunga, 2007).

Risque: probabilité des conséquences néfastes ou des pertes prévisibles (morts, blessés, biens, moyens de subsistance, perturbation de l'activité économique ou environnement endommagé) résultant d'interactions entre les risques naturels ou induits par l'homme et les conditions de vulnérabilité (Olhoff et Schaer, 2010)

Analyse des risques: utilisation systématique d'informations pour identifier les dangers et évaluer la probabilité et la gravité des blessures ou des pertes sur les individus ou populations, les biens, l'environnement, ou autres choses de valeur. (GTZ, 2003)

Scénario: rapport ou résumé analysant les potentiels événements qui pourraient survenir et qui permet d'avoir les bases pour prévoir les réponses aux différentes hypothèses (ACH 2009, Le Plan de Contingence).

Sensibilité: degré auquel une communauté, un ménage ou un individu est affecté, ou en mesure de répondre aux risques (Olmos, 2001).

Protection sociale: toutes initiatives publiques et privées lesquelles assurant des distributions monétaires ou alimentaires permettant de protéger les personnes vulnérables contre les risques menaçant la vie, de mettre en valeur le statut social et les droits des personnes marginalisées et ayant comme objectif général de réduire la vulnérabilité économique et sociale de groupes pauvres, vulnérables et/ou marginalisés (Devereux et Sabates-Wheeler, 2004).

Gestion durable des ressources naturelles: identification, suivi et gestion durable des écosystèmes pour soutenir la résilience et les moyens de subsistance pérennes. Cela comprend les écosystèmes avec des ressources matérielles directes et nécessaires aux moyens d'existence de l'homme tels que l'eau, la nourriture, les sources d'énergie, les matériaux de construction ainsi que les écosystèmes qui offrent des fonctions préventives pour l'accès aux moyens de subsistance (Adapté de Sudmeier al-Rieux et al. 2006).

Vulnérabilité: fonction liée au caractère, à l'ampleur et à la fréquence du danger auxquels une communauté, un ménage ou un individu est exposé, ainsi qu'à leur sensibilité et capacité à y faire face et à s'adapter (Adapté de GIEC, 2007).



ANNEXE 02

Charte d'ACF et Cadre stratégique 2010-2015

Les principes de la Charte

Dans son activité, Action Contre la Faim respecte les principes suivants :

Indépendance : de façon à préserver et à conserver sa liberté morale et financière, Action contre la Faim agit en fonction de ses propres principes et ne se détermine en aucun cas en fonction d'intérêts de politique ou étrangère ou d'un gouvernement, quel qu'il soit.

Neutralité : une victime est une victime. Action contre la Faim œuvre dans le respect d'une stricte neutralité et impartialité politiques et religieuses. Elle peut cependant être conduite à dénoncer les atteintes aux droits de l'homme dont elle est témoin, ainsi que les entraves mises au bon déroulement de sa mission humanitaire.

Non discrimination : Action contre la Faim se refuse, dans son action, à toute discrimination de race, de sexe, d'ethnie, de religion, de nationalité, d'opinion ou de classe.

Accès libre et direct aux victimes : Action contre la Faim fonde son action sur une exigence de libre accès aux victimes et sur le contrôle direct de ses programmes. Elle se donne tous les moyens pour y parvenir et s'autorise à dénoncer les entraves mises à son action et à agir pour y mettre fin. Elle vérifie aussi l'affectation de ses ressources, afin que celles-ci parviennent bien aux individus en situation précaire auxquels elles sont destinées. En aucun cas, les partenaires avec lesquels elle peut être annexée à travailler ne doivent être les ultimes bénéficiaires de ses programmes d'aide.

Professionalisme : Action contre la Faim fonde la conception, la réalisation, la gestion et l'évaluation de ses programmes sur des exigences de professionnalisme et sur la capitalisation de son expérience, afin d'optimiser son efficacité et l'utilisation de ses ressources.

Transparence : Action contre la Faim s'engage, vis-à-vis des ses bénéficiaires comme de ses partenaires et donateurs, à respecter transparence et information dans l'affectation et la gestion de ses fonds, à se doter de toutes les garanties visant à apporter la preuve de sa bonne gestion.

Stratégie Internationale d'ACF – 2015

Objectif 1 : accroître notre impact sur la malnutrition aiguë, curative et préventive, en particulier pour les jeunes enfants.

Objectif 2 : répondre et prévenir les crises humanitaires, remédier à la vulnérabilité et renforcer la résilience à long terme à des crises alimentaires, d'accès à l'eau et de nutrition.

Objectif 3 : développer des partenariats avec les intervenants locaux, nationaux et internationaux pour augmenter le nombre de personnes que nous aidons et promouvoir la durabilité.

Objectif 4 : renforcer notre capacité à assurer des réponses efficaces et efficientes aux crises humanitaires.

Objectif 5 : maximiser notre prééminence en tant que plaidoyer et source de référence sur la faim et la malnutrition.

ANNEXE 03

Classification des aléas

Groupe d'aléas	Sous-groupe d'aléas	Type d'aléas principaux	Sous-type (si applicable)	Risque de survenu / Période	Influence des aléas
NATUREL	Géophysique: événements provenant de la terre	Tremblement de terre		★ ●	NATUREL
		Eruption volcanique		★ ●	
		Mouvement de masse (sec)	Chute de pierres	★ ●	
			Avalanche	★ ●	
	Glissement de terrain		★ ●		
			Subsidence	★ ●	
	Hydrométéorologique: événements causés par l'atmosphère, les déviations dans le cycle de l'eau, et les variations de climat intra-saisonnier et multi-décennale. Peut-être en partie d'origine humaine (changement climatique) bien que l'étendue exacte à laquelle un aléa due au climat d'origine humaine ne peut-être déterminée.	Tempête	Tempête tropicale	★ ●	
			Tempête tropicale supplémentaire (hivernale)	★ ●	
			Tempête locale	★ ●	
		Inondation	Inondation de rivière	★ ●	
			Inondation éclair	★ ●	
			Inondation côtières / Onde de tempête	★ ●	
Mouvement de masse (humide)		Chute de pierres	★ ●		
		Avalanche	★ ●		
		Glissement de terrain	★ ●		
		Subsidence	★ ●		
Température extrême	Vague de chaleur	★ ●			
	Vague de froid	★ ●			
	Conditions hivernales extrêmes	★ ●			
Sécheresse		★ ●			
Feux sauvage	Feux de forêt	★ ●			
	Feux de plaine / Feux de brousse	★ ●			
Biologique: événements causés par les expositions humaines, bétail ou cultures à des germes et des substances toxiques. Peut-être en partie d'origine humaine (ex. change climatique, migration) bien que l'étendue exacte à laquelle un aléa due au climat d'origine humaine ne peut-être déterminée.	Touchant les organismes non-humains (bétail, cultures, poisson)	Viral	★ ●		
		Bactéricide	★ ●		
		Parasitaire	★ ●		
		Fongique	★ ●		
		Prion*	★ ●		
		Invasion d'insecte	★ ●		
		Ruée d'animaux	★ ●		
	Touchant les humains	Maladies hydriques	★ ●		
		Malaria	★ ●		
		VIH/SIDA	★ / ★		
Changement climatique	Élévation du niveau de la mer		★ ○		
	Erosion côtière		★ ○		
Gestion des ressources naturelles non pérennes: aléas résultant de la gestion non pérenne des ressources naturelles par les populations humaines	Surpêche		★ ●		
	Surpâturage		★ ●		
	Déforestation		★ ●		
	Feu de forêt		★ ●		
	Désertification		★ ○		
	Invasion d'insectes		★ ○		
HUMAINE	Sociologique: aléas causés par des interactions entre humains	Conflit	Faible intensité, conflit non violent	★ ●	HUMAINE
			Violente crise	★ ●	
			Guerre	★ ●	
	Technologique: aléas causés par l'exposition des organismes vivant à une force destructive technologique	Aléas industriels		★ ●	
Effondrement structurel			★ ●		
Panne de courant			★ ●		
Feu			★ ●		
Matériels défectueux			★ ●		
	Transport		★ ●		

* Prion: agent infectieux composé principalement de protéines qui cause des maladies incurables et mortelles chez les humains et les animaux

Risque de survenu Période

- ★ Très rapide
- ★ Rapide
- ★ Lent
- Longue durée
- Ponctuelle
- Limitée
- Irréversible

Structure adaptée de EMDAT Base de donnée, Havaría Information System Alert Map et Tearfund 2008

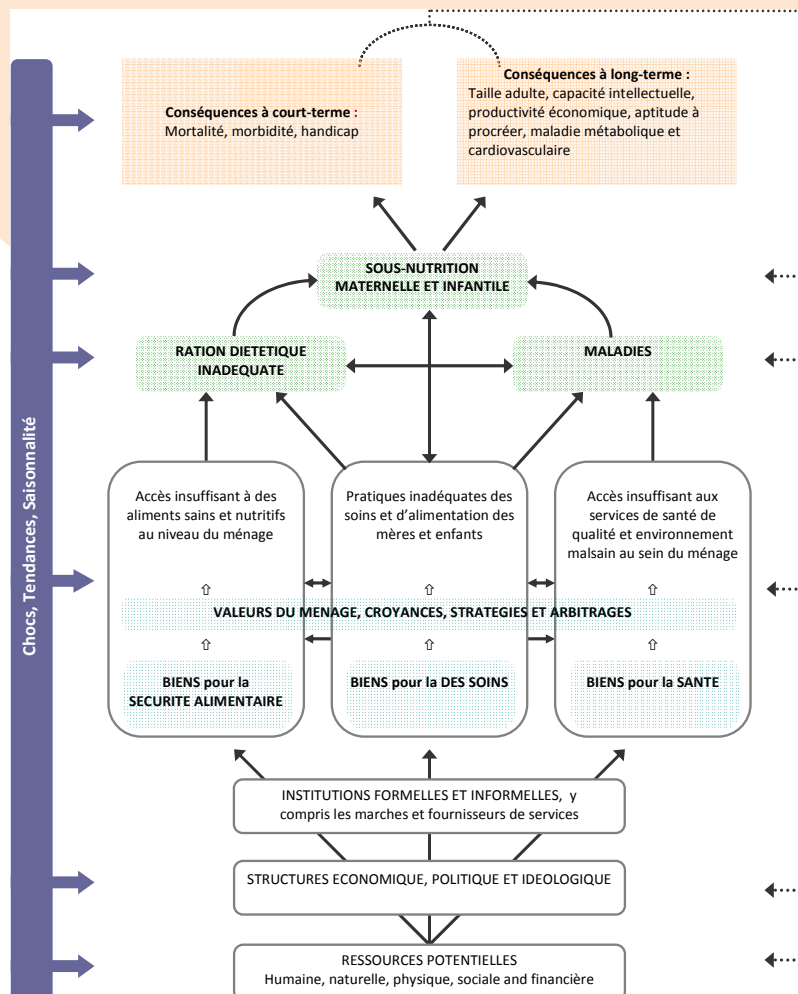
ANNEXE 04

Un cadre conceptuel intégré pour la sous-nutrition infantile et maternelle

Ce cadre illustre 3 niveaux de causes ou facteurs de risques pour la sous-nutrition :

- ✂ Causes ou « facteurs de risques » immédiats de la sous-nutrition (« insuffisance en apport nutritionnel » et « maladie »), qui correspond au niveau individuel.
- ✂ Causes ou facteurs de risques fondamentaux de la sous-nutrition (« faible accès des ménages à une nourriture suffisante, saine et nutritive ; insuffisance en matière de soins et d'alimentation maternelle et infantile, faible accès des ménages à des services de santé de qualité et à un environnement sain »), qui correspond au niveau des ménages.
- ✂ Causes ou « facteurs de risques » profonds (« institutions formelles et informelles » ; « structures idéologiques, politiques et économiques » ; « ressources potentielles »), qui correspond au niveau national et de la communauté.

Les conséquences à court et moyen terme de la sous-nutrition maternelle et infantile agissent comme des boucles de rétroaction ou peuvent conduire au cercle vicieux de la sous-nutrition créant des problèmes de santé entre les générations, une diminution de la productivité économique et des coûts pour la société. Outre les « ressources potentielles » au niveau national et communautaire, un ensemble d'actifs en termes de sécurité alimentaire, de soins, et de santé intervient également à l'échelle des ménages. Les valeurs, croyances, compromis et stratégies des ménages influencent la répartition des biens et leur utilisation au sein même des ménages et entre eux, soit en terme d'accès à la nourriture, de pratiques de soins et alimentaires, ou en terme d'accès aux services de santé et à un environnement sain. D'une manière générale, ces ressources sont touchées sur le long-terme par les chocs et variations saisonnières aux niveaux local, régional et national (non dépendantes de la volonté des populations). Ces contraintes sont définies ici de cette manière « pressions cumulatives et continues telles que les pénuries saisonnières et variations climatiques, dégradation des sols, pressions démographiques, et les phénomènes d'inondations et de sécheresse, épidémies, mais aussi les guerres, persécutions et violences civiles » (Chambers and Conway, 1991).



ANNEXE 05

Les impacts du changement climatique et les zones à haut risque ⁶¹

Impacts liés aux changements de la température mondiale	+ 1°C	+ 2°C	+ 3°C	+ 4°C	+ 5°C
Température mondiale moyenne annuelle par rapport aux années 1980 à 1999					
EAU	Disponibilité accrue de l'eau dans les zones tropicales humides et les hautes altitudes Diminution de la disponibilité en eau et augmentation des sécheresses dans les moyennes latitudes et semi-arides basses latitudes Personnes affectées: 0,4 à 1,7 milliards	1,0 à 2,0 milliards	1,1 à 3,2 milliards		Personnes supplémentaires avec un stress hydrique accru
ECOSYSTEME	Augmentation de l'extinction d'amphibiens Augmentation du blanchissement des coraux Augmentation des changements des espèces et risque d'incendie	Environ 20 à 30% d'espèces supplémentaires Haut risque d'extinction La plupart des coraux sont blanchis Biosphère terrestre tend vers une source nette de carbone ~ 15% de l'écosystème atteint	Mortalité des coraux généralisée ~ 15% de l'écosystème atteint	Extinctions majeures autour du globe ~ 40% de l'écosystème atteint	
ALIMENTATION		Basses latitudes: La productivité des cultures diminue pour certaines céréales Moyennes et hautes latitudes: La productivité des cultures augmente pour certaines céréales		Toutes les céréales diminuent Diminution dans certaines zones	
ZONES COTIERES	Augmentation des dommages liés aux inondations et tempêtes Personnes supplémentaires exposées aux risques d'inondations côtières chaque année	0 à 3 millions	2 à 15 millions	Environ 30% de pertes de terres humides côtières	
SANTE		Augmentation du taux de la malnutrition et des maladies diarrhéiques, cardio-respiratoires et infectieuses Augmentation de la morbidité et la mortalité due aux canicules, inondations et sécheresses Changement de la distribution de certains vecteurs de maladies		Substantielles charges sur les services de santé	
EVENEMENTS SINGULIERS	Retraite locale des glaces au Groenland et Antarctique occidental		Engagement à long terme de plusieurs mètres du niveau des mers due à la perte calotte glaciaire Changements des écosystèmes dues à l'affaiblissement de la méridienne renversement de circulation		Conduisant à une reconfiguration des côtes dans le monde et inondation des basses terres

Les impacts varieront selon le degré d'adaptation, le rythme des changements de température et les voies socio-économiques

Les populations les plus vulnérables résident dans les zones semi-arides, l'Afrique Sub-saharienne et l'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et des petits états insulaires en développement et l'Arctique.

Les populations résidentes dans les zones de basse altitude, la ceinture semi-aride le long du Sahel qui séparent le Nord aride de l'Afrique des zones les plus fertiles, les régions fréquemment inondées situées sur l'Equateur, et les régions glaciaires sont les plus susceptibles d'être touchées.

Les pays et régions ci-dessous sont considérés comme les zones les plus vulnérables au changement climatique :

- Les pays situés dans les zones semi-arides s'étendant du Sahel au Moyen Orient et à l'Asie centrale en raison de leur vulnérabilité globale aux sécheresses (les pays les plus touchés sont le Niger, le Soudan, l'Ethiopie, la Somalie, le Yemen, l'Iran et globalement jusqu'en Chine)
- L'Afrique Sub-saharienne de part leur vulnérabilité aux épisodes de sécheresse et d'inondations (les pays les plus touchés sont le Kenya, l'Ouganda, la Tanzanie, le Nigeria, le Mozambique et l'Afrique du sud).
- Le Sud et Sud Est de l'Asie en raison de la calotte glaciaire himalayenne, les sécheresses, inondations et tempêtes (les pays les plus affectés sont l'Inde, le Pakistan, le Bangladesh, la partie sud et orientale de la Chine, le Myanmar, Vietnam, les Philippines et l'Indonésie).
- L'Amérique latine et certains Etats des Etats Unis de par une pénurie d'eau et des inondations (les régions les plus touchées sont le Mexique, le Pérou et le Brésil).
- Certains petits états insulaires en développement en raison de la montée du niveau de la mer et des cyclones (les pays les plus touchés sont les Comores, les îles Kiribati, Tuvalu, les Maldives et Haïti.)
- La région Arctique en raison de la fonte des calottes glaciaires.

ANNEXE 07

Codes internationaux et initiatives reconnus par ACF

INITIATIVES INTERNATIONALES	QU'EST CE QUE C'EST ?	COMMENT ÇA MARCHE ?
Code de Conduite Croix Rouge et Croissant Rouge International (IFRC) http://www.ifrc.org/publicat/conduct/	Accepté en 1994 par les huit agences les plus importantes aux réponses aux désastres pour établir des normes fondamentales dans la prestation de secours.	10 principaux engagements basés sur l'idéologie et la neutralité politique, le respect du contexte local, l'implication des bénéficiaires, la réduction de la vulnérabilité, la responsabilisation et la dignité humaine.
Code de conduite People in Aid http://www.peopleinaid.org/code	Des outils de gestion reconnus internationalement pour supporter les agences de l'aide humanitaire et de développement à améliorer la qualité de gestion de leurs ressources humaines.	7 principes: 1/santé, sureté, sécurité, 2/apprentissage, formation, développement, 3/ recrutement et sélection, 4/ consultation et communication, 5/ soutien, gestion, leadership, 6/ personnel, politiques, pratiques, 7/ Stratégies RH.
Le projet SPHERE http://www.sphereproject.org	Une initiative volontaire visant à améliorer la qualité de l'aide aux personnes touchées par les catastrophes et améliorer la responsabilité des Etats et des agences humanitaires à leurs mandants, les donateurs et les populations touchées.	Des normes minimales communes à tous les secteurs ainsi que des normes à des secteurs spécifiques (WASH, Sécurité alimentaire, nutrition, abris et habitat, santé). SPHERE est basé sur les droits humains et humanitaires, le droit des réfugiés et le Code de conduite de l'IRC.
Le Droit à l'Alimentation http://www.ohchr.org	Le droit humain à l'alimentation adéquate est défini dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC / ICESCR).	« Le droit à une alimentation suffisante est réalisé lorsque chaque homme, femme et enfant, seul ou en communauté avec d'autres, a un accès physique et économique à tout moment à une nourriture suffisante et les moyens de se la procurer » article 12 du PIDESC .
Le Droit à l'Eau	Le droit à l'Eau n'est pas encore officiellement reconnu par le PIDESC, mais plusieurs organisations, dont ACF-IN, plaident en faveur sa reconnaissance officielle en matière de droits humains.	
OMD (MDG) http://www.un.org/millenniumgoals	Un programme de huit objectifs fixés au niveau international pour des améliorations dans le développement humain à atteindre d'ici 2015.	8 objectifs : 1/ pauvreté et la faim, 2/ éducation, 3/ genre et l'autonomisation des femmes, 4/ la mortalité infantile, 5/santé maternelle, 6/ VIH / sida et autres maladies, 7/ la durabilité environnementale, 8/ le partenariat mondial.
Cadre d'Action de Hyogo (CAH) http://www.unisdr.org	Un cadre international d'action des réduction des risques aux désastres (RRD), signé par 168 pays, approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies, et soutenu par la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (UNSIPC). Contrairement à la CCNUCC, le CAH ne contient pas de mécanisme financier inhérent et n'est pas juridiquement contraignant.	5 priorités d'action : 1/ Assurer que la réduction des risques liés aux catastrophes est une priorité nationale et locale avec un cadre institutionnel solide, 2/ Identifier, évaluer et surveiller les risques de catastrophe et renforcer les systèmes d'alerte précoce, 3/ Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sûreté et avec une capacité de récupération à tous les niveaux, 4/ Réduire les facteurs de risques sous-jacents, 5/ Renforcer la préparation face aux catastrophes pour une réponse efficace à tous les niveaux.
Critères OCDE /DCD-CAD http://www.oecd.org/dac	Critères utilisés par le réseau OCDE sur l'évaluation du développement pour évaluer les projets / programmes de développement.	Pertinence/adéquation, la connectivité, la cohérence, la couverture, le rendement, l'efficacité et l'impact.
CCNUCC et Plan d'Action de Bali http://www.unfccc.int	La Convention du Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques était initialement concernée par la mitigation - la réduction des émissions de carbone. Avec le Plan d'action de Bali (2007), l'adaptation au changement climatique a été reconnue comme un secteur clé de l'action aux côtés de la mitigation.	Une action renforcée pour l'adaptation, y compris la coopération internationale, la gestion des risques et la réduction, la réduction des catastrophes, la diversification économique, le nivellement transversal des synergies, le support technique et de coopération et de financement.
Sensibilité aux conflits Ensemble de ressources de sensibilité au conflit.	Un concept développé en réponse à la réalisation des opérations humanitaires pouvant parfois exacerber les situations de conflit plutôt que de les améliorer.	La capacité d'une organisation à comprendre le contexte de fonctionnement et l'interaction entre une intervention et son contexte, et d'agir sur la compréhension de cette interaction afin d'éviter les impacts négatifs et maximiser les effets positifs.
Do No Harm http://www.cdainc.com Manuel de projet Do No Harm	Le principe de base de Do No Harm développé dans le début des années 1990 par des ONG locales et internationales est de reconnaître les interactions possibles entre l'assistance humanitaire et les conflits afin d'éviter les impacts négatifs.	Principales étapes : comprendre le contexte, analyse et diviseurs de tension, connecteurs et capacités pour la paix, programme d'aide, impact du programme sur les diviseurs et les connecteurs, en considérant et en générant des options de programmation, les tests et la reformulation des programmes.

ANNEXE 08

Cadre d'action de Hyogo 2005-2015⁶⁴

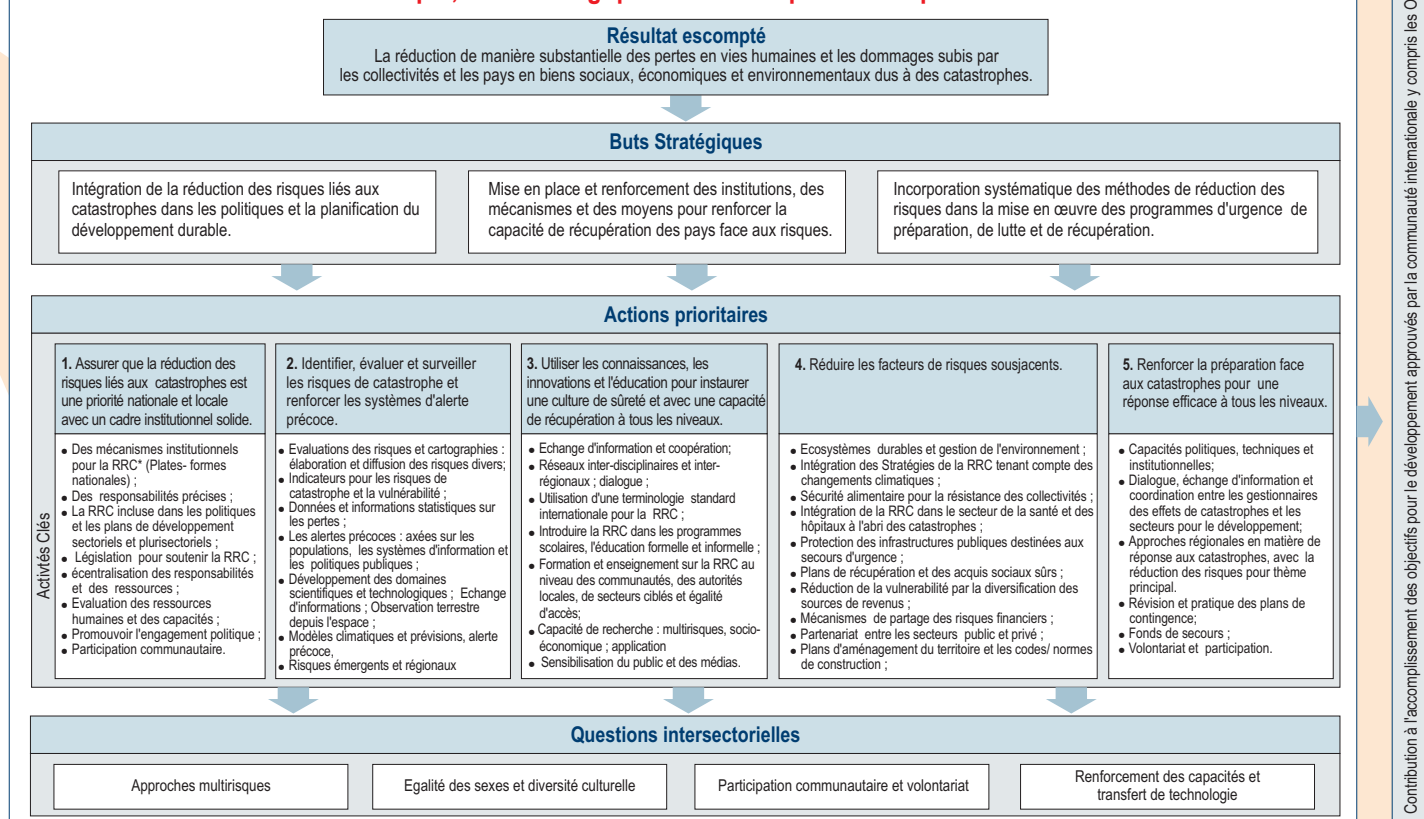


Stratégie Internationale
pour la Prévention des Catastrophes

Stratégie Internationale
pour la Prévention des Catastrophes

RESUME du Cadre d'Action de Hyogo (CAH) pour 2005-2015: Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes

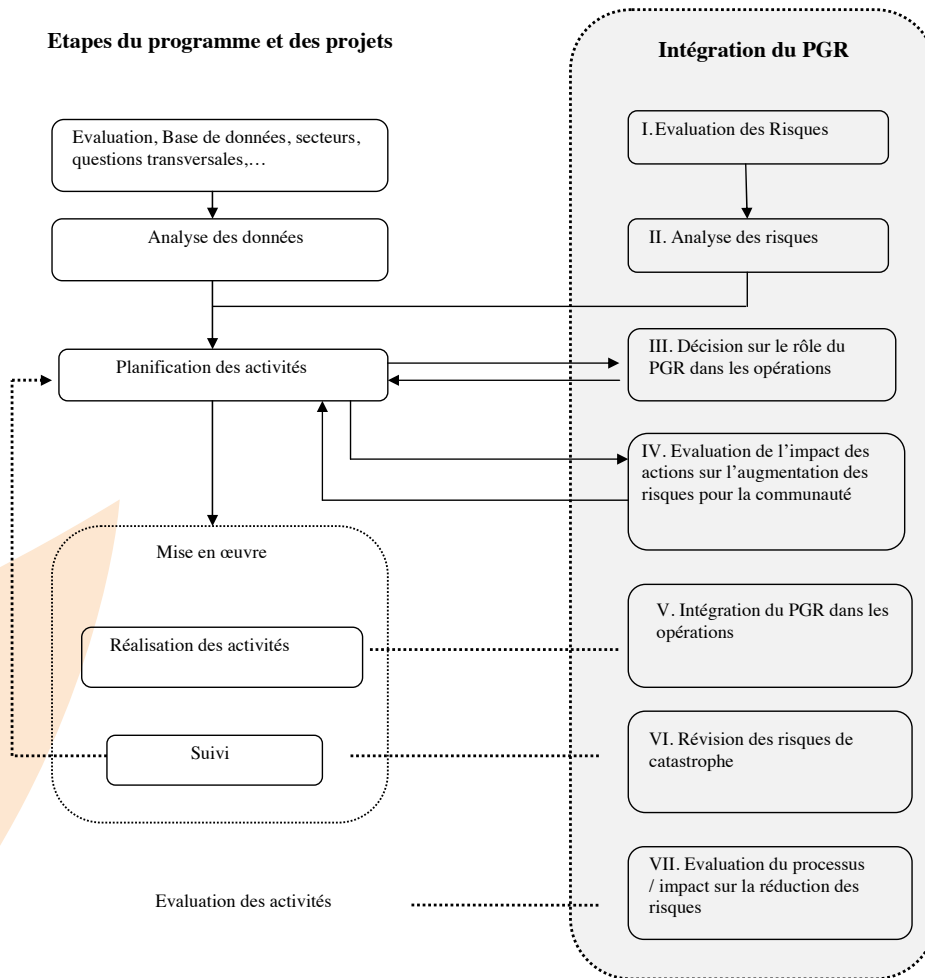
Résultat escompté, buts stratégiques et actions prioritaires pour 2005-2015 :



Contribution à l'accomplissement des objectifs pour le développement approuvés par la communauté internationale y compris les OMD

ANNEXE 09

Intégration de la GRD/PGR aux programmes et cycle de projet ⁶⁵



I. Evaluation du risque de catastrophe: Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités (APCV) Partie 1 – Evaluation participative des aléas et risques dans laquelle les aléas sont identifiés, leur probabilité et impact potentiel déterminés aux côtés de la perception des risques, et en lien avec les recherches et études scientifiques relatives aux catastrophes. La vulnérabilité des communautés face à ces aléas est déterminée selon les comportements des communautés face à ces derniers. Les alternatives pour réduire les risques de catastrophe sont donc déterminées sur cette base.

II. Analyse du risque de catastrophe: Analyse Participative des Capacités et des Vulnérabilités (APCV) Partie 2 – basée sur les différents scénarios proposés lors de l'évaluation des risques de catastrophes. La probabilité, l'impact de ces aléas est analysé. Les actions en GRD sont identifiées en fonction du niveau de risque de catastrophe. Parallèlement au risque de catastrophe, les informations sur la vulnérabilité sont utilisées dans le développement des actions en GRD, et comment ces dernières seront mieux intégrées avec d'autres activités conjointement avec les priorités et comportements des communautés.

III. Le rôle de la GRD dans le projet: dans la planification participative, et basé sur l'analyse des risques de catastrophe et les contributions des communautés, l'approche gestion des risques est déterminée de la manière suivante: (i) des actions isolées sont développées, lesquelles ont spécifiquement pour but de réduire ou d'accepter le risque de catastrophe (ii) la GRD est intégrée dans la programmation, ou le risque de catastrophe n'est pas abordé.

IV. Evaluer le potentiel d'action pour augmenter le risque de catastrophe: certaines activités peuvent entraîner des effets négatifs et accentuer le risque de catastrophe. Cette étape garantit que les actions en GRD n'accroîtront pas le risque de catastrophe (« ne pas porter préjudice »)

V. Incorporation de la GRD: dans la mise en œuvre du projet, où des interventions en GRD sont explicitement développées, ou lorsque la GRD est intégrée par des activités et des résultats type « résilient au catastrophe ».

VI. Examen régulier des risques de catastrophe: dans une communauté, le risque de catastrophe change avec le temps. Ces changements doivent être observés et suivis et le projet se doit d'adapter son approche au risque de catastrophe.

VII. Evaluation du procédé/de l'impact sur le plan de la réduction du risque de catastrophe: afin de garantir que les actions menant à l'apprentissage institutionnel soient évaluées et les résultats diffusés.

ANNEXE 10

Mesures en GRD recommandées dans le cycle du désastre

Objectifs GRD d'ACF	1. ACF: plan de contingence	2. Préparation aux aléas/dangers et aux menaces	3. Atténuer et réduire les risques en réduisant les vulnérabilités et renforcer la résilience des communautés	4. Construire les capacités institutionnelles	5. Minimiser les effets des conducteurs de risques
CONTEXTE D'URGENCE	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du Plan de Contingence sur les effets des catastrophes primaires Evaluation des risques aux désastres secondaires et actualisation le Plan de Contingence (ex. épidémies, glissement de terrain) 	<ul style="list-style-type: none"> Evaluation des risques aux désastres secondaires Mitigation temporaires des risques d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Protection des moyens d'existence (en plus de sauver des vies) Intégration de la GRD axé sur des semi-permanent/permanent infrastructures résistantes aux dangers Accent sur la sécurisation rapide d'un environnement sain par des mesures temporaires, filets d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> Engagement initial et coordination avec les partenaires locaux Evaluations conjointes des besoins 	<ul style="list-style-type: none"> Principe "Do No Harm" appliqués aux interventions
CONTEXTE DE RECouvreMENT	<ul style="list-style-type: none"> APCV ou PCVA fournit des informations pour la formulation, ou l'actualisation du Plan de Contingence d'ACF Démarrage de la mise en œuvre du Plan de Contingence, de la logistique et des ressources d'ACF 	<ul style="list-style-type: none"> APCV ou PVCA complet réalisés Définition de la programmation du cycle des désastres: le plan GRD communautaire Démarrage des activités de préparation Conception/actualisation des SAP ou EWS avec les communautés et les informations provenant de l'extérieur Début des activités portant sur la « Culture de Sécurité » 	<ul style="list-style-type: none"> APCV ou PVCA complet réalisées Définition de la programmation du cycle des désastres: Le plan GRD communautaire Début de la mise en œuvre des activités de mitigation à petite échelle: infrastructure antisismiques et moyens d'existence Assurer un environnement sain de façon permanente Intégrer la GRD dans toutes les actions de réduction de la vulnérabilité Renforcement de la résilience à travers des activités de diversification des moyens d'existence, des activités productives, les revenus, l'apport alimentaire, des filets de sécurité Renforcer/créer des comités de gestion des désastres, les liens avec les acteurs extérieurs Début des activités portant sur le tissu social communautaire 	<ul style="list-style-type: none"> APCV ou PVCA complet réalisées: définition du rôle des institutions dans le plan GRD communautaire Définition de la programmation du cycle des désastres Analyse des capacités institutionnelles Définition de la coordination/renforcement des capacités d'action Mise en œuvre de l'aide en se concentrant sur la réduction de l'exposition aux risques et la réponse 	<ul style="list-style-type: none"> APCV ou PVCA complet réalisées: plan GRD communautaire Définition de la programmation du cycle des désastres Positionnement avec d'autres acteurs ou initiatives portant sur les pressions dynamiques Intégration de l'environnement, de la planification urbaine, des facteurs de changement climatique dans tous les projets
CONTEXTE STABLE	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite de la mise en œuvre de renforcement des capacités du personnel et des partenaires Poursuite du suivi et des évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Accent sur les activités relatives à la "Culture de Sécurité" Poursuite du suivi et des évaluations Accent sur la gestion des incertitudes en fonction des connaissances locales et scientifiques 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de mitigation à grande échelle et à long terme Focus sur les activités à long terme de renforcement de la résilience qui permettent de diversifier les moyens d'existence durables et assurer un environnement sain Renforcer/créer des comités de gestion des désastres, les liens avec les acteurs extérieurs Focus sur les organisations en lien avec les acteurs externes, l'éducation et le tissu social communautaire pour renforcement des activités Préparation de la stratégie de sortie, le cas échéant Poursuite du suivi et des évaluations 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la réduction de la vulnérabilité/renforcement de la résilience joint à la réduction de l'exposition aux risques et à la réponse Consolider les liens avec les partenaires locaux, les acteurs provinciaux et les collectivités Poursuite du suivi et des évaluations Préparation de la stratégie de sortie, le cas échéant 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre l'accent sur les activités de renforcement de la résilience, l'accent sur les conducteurs Poursuivre la coordination avec les autres initiatives Intégrer les facteurs environnementaux, le plan d'urbanisation, le changement climatique aux projets
CONTEXTE D'ALERTE	<ul style="list-style-type: none"> Réévaluation des risques selon le SAP ou EWS et les informations de surveillance SIMEX et révision du Plan de Contingence 	<ul style="list-style-type: none"> Réévaluation des risques selon le SAP ou EWS et les informations de surveillance SIMEX et révision du Plan de Contingence 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation à petite échelle ou réajustements des activités à long terme 	<ul style="list-style-type: none"> Réévaluation des risques selon le SAP ou EWS et les informations de surveillance SIMEX et révision du Plan de Contingence 	<ul style="list-style-type: none"> Préparation à petite échelle ou réajustements des activités à long terme

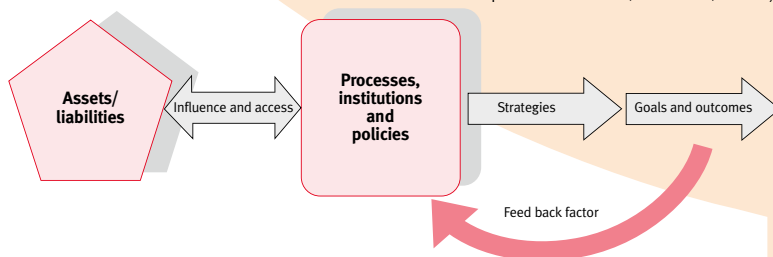
ANNEXE 11

Approches communautaires avec le spectre d'action de la GRD

Approche directe	Approche communautaire basique en GRD	Approche communautaire intégrée en GRD
Phases d'urgence et de recouvrement précoce	Phases de recouvrement et de réhabilitation	Phases de réhabilitation et de stabilité
Approche centralisée et gérée de haut en bas par des agences externes. Processus appartenant à des personnes étrangères à la communauté	Approche centralisée et gérée de haut en bas par des agences externes. Processus appartenant à des personnes étrangères à la communauté	Approche décentralisée et gérée de bas en haut par la communauté. Processus appartenant à la communauté
Approche axée sur des besoins de premières nécessités : sauver des vies et moyens d'existence, et de protection	Gestionnaires supplémentaires	Demande de gestionnaire
Cible orientée	Cible orientée	Processus orienté
Dépendance totale de la communauté aux acteurs extérieurs	Les agences externes sont les acteurs clés, dépendamment de la communauté	La communauté est l'acteur clé, développement de l'auto-résilience
Capacité minimale et planification participative	Capacité réduite et planification participative	Participation significative et planification des capacités
Communauté dépendante des agences externes	La communauté utilise des fournisseurs de services	La communauté est autonome
Actions directement menées par les équipes d'agence d'aide humanitaire	Actions directement menées par les équipes d'agence d'aide humanitaire	Mesures facilitées pour leur mise en œuvre des actions
Financement externe	Financement externe	Partage des coûts avec la communauté
Approche technologique dominante	Approche technologique importante	Approche sociale dominante
Intégration d'expertises externes dans l'évaluation, la conception/planification et la mise en œuvre de projet	Intégration d'expertises externes dans l'évaluation, la conception/planification et la mise en œuvre de projet	Intégration des connaissances locales dans l'évaluation, la conception/planification et la mise en œuvre de projet
Suivi et évaluation par des professionnels	Suivi et évaluation par des professionnels	Suivi et évaluation participative
Calendrier à court terme (excepté urgence humanitaire complexe)	Calendrier à court et moyen terme	Calendrier à long terme
Flexibilité des règles de financement des bailleurs de fonds	Rigidité des règles de financement des bailleurs de fonds	Rigidité des règles de financement des bailleurs de fonds

COMMENTAIRES ET REFERENCES

- ¹ DFID, 2006. Reducing the risk of disasters – helping to achieve sustainable poverty reduction in a vulnerable world: a DFID policy paper. London; Oxley and Wisner 2008. Modified pressure and release model: linking DRR and climate change. Internal document
- ² UNISDR, 2009. UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction. Geneva
- ³ Black et al., 2008. Maternal and child undernutrition: global and regional exposures and health consequences. *The Lancet*, 371 (9608), pp 243-60
- ⁴ Khan and Najam, 2009. *The Future of Globalization and its Humanitarian Impacts*. Medford, MA, Feinstein International Famine Centre, Tufts University, in HFP, 2010. *Humanitarian Horizons: A Practitioners' Guide to the Future*. Feinstein International Centre, Tufts University
- ⁵ FAO, 2009. *Climate change in Africa: The threat to agriculture*. Accra, Ghana.
- ⁶ ACF, 2010. *Taking Action -Nutrition for Survival, Growth and Development*. ACF White Paper, London.
- ⁷ UNISDR, 2011- *Revealing risk, redefining development*. Global Assessment Report
- ⁸ European Commission, 2007. *European Consensus on Humanitarian Aid*. Brussels
- ⁹ The international framework for action on DRR, signed by 168 countries, and supported by the UNISDR.
- ¹⁰ Shocks and stresses are collectively referred to here as stressors.
- ¹¹ UNISDR, 2009. UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction. Geneva
- ¹² Disaster risk management applies a range of strategies available to address risk including: reducing risk (reduction /mitigation/ sharing) e.g. disaster preparedness; accepting future disaster losses (absorbance/acceptance) e.g. setting aside resources for relief activities; and, avoiding the risk (avoidance, transfer, deferral) e.g. relocating a community to a safer area, taking out insurance, or postponing decisions to address the risk (Tearfund, 2009; JISC Infonet, 2009). More detailed definitions are found in Annex 1.
- ¹³ There is no clear consensus within the aid community on a precise definition. For example, Bahadur (2010) revised 15 resilience systems, and concluded the revision with common characteristics, but with no common definition (see Bahadur, 2010. *The resilience renaissance? Unpacking of resilience for tackling climate change and disasters*. Strengthening Climate Resilience Discussion Paper 1. IDS, Brighton UK)
- ¹⁴ The reader is directed to the DFID Sustainable Livelihoods Guidance sheets (2000), and the ACF Food Security and Livelihoods Assessment Guideline (2010) for an in-depth treatment of the sustainable livelihoods approach.
- ¹⁵ The trends listed here and man-made hazards such as insecurity are distinguished from policies, institutions and policies in this policy, given that these may or may not be directly linked.
- ¹⁶ Maxwell and Wiebe (1999). *Land Tenure and Food Security: Exploring Dynamic Linkages*. *Development and Change*. Vol. 30(4), pp. 825-849.
- ¹⁷ El Niño/La Niña-Southern Oscillation
- ¹⁸ DFID, 2006. Reducing the risk of disasters – helping to achieve sustainable poverty reduction in a vulnerable world: a DFID policy paper. London; Oxley and Wisner 2008. Modified pressure and release model: linking DRR and climate change. Internal document
- ¹⁹ up to 80% of people who died in some areas affected by the 2005 Indian Ocean tsunami were women (Inforesources Focus, 2009).
- ²⁰ InfoResources, 2009. *Disaster risk reduction: a gender and livelihood perspective*. Focus no. 2/09, Zollikofen, Switzerland; UNISDR, 2009. *Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction -Risk and poverty in a changing climate*. Geneva.
- ²¹ ACF, 2010. *Taking Action -Nutrition for Survival, Growth and Development*. ACF White Paper, London.
- ²² This includes the lack of regulation of extractive natural resource industries such as forestry or mining and underinvestment in sustainable agriculture leads to ecosystem degradation; the lack of planning for population movement and changing demographics leads to unsafe living environment in urban settings; the lack of responsible economic policy leads to fragile markets for basic necessities, and so on. Poor policy on disaster management and nutrition results in poorly educated and informed communities, a lack of prepositioned resources and planning for relief operations, and a lack of extension services through which people can access assistance to address or prevent risk.
- ²³ aid workers understand this chronic conflict contexts using an adapted livelihoods framework (see Lautze and Raven-Roberts, 2006 endnote 24), as illustrated below (from Jaspars and Maxwell, 2009. *Food security and Livelihoods programming in conflict: a review – Humanitarian Practice Network*. Overseas Development Institute, London, 2009).



- ²⁴ Lautze and Raven-Roberts, 2006. *Violence and Complex Emergencies: Implications for Livelihoods Models, Disasters*, vol. 30, no.4, 2006, pp. 383–401 ; Women's Refugee Commission, 2009. *Building Livelihoods: A Field Manual for Practitioners in Humanitarian Settings*. New York
- ²⁵ Women's Refugee Commission, 2009. *Building Livelihoods: A Field Manual for Practitioners in Humanitarian Settings*. New York
- ²⁶ ACF, 2009. Internal report on livelihoods analysis, Sudan Mission.
- ²⁷ This leads to specific implications for programming, outlined in Section 6. Importantly, the causes of the conflict may change into purely economical drivers feeding war economies, which systematically exploit people, their livelihoods, and natural resources. These can be sourced within the community and its networks rather than from an external party (Jaspars and Maxwell, 2009).
- ²⁸ ACF, 2010 – *Taking Action: Nutrition for Survival, Growth & Development -White Paper*
- ²⁹ Khan, S., A. Najam, 2009). *The Future of Globalization and its Humanitarian Impacts*. Medford, MA, Feinstein International Famine Centre, Tufts University., in HFP, 2010 (see endnote 49)
- ³⁰ The 31 out of 34 armed conflicts from 1997-2008 were civil crises where, often, non-state actors were actively supported by governments, particularly in fragile or failed states (Harbom and Wallensteen, 2009. *Patterns of major armed conflicts, 1999-2008 Appendix 2*; Cohen and Deng, 2009. *Mass displacement caused by conflicts and one-sided violence: national and international response*; Stepanova, 2009. *Trends in armed conflicts: one-sided violence against civilians* pp. 39-68; Cohen and Deng, 2009. *Mass displacement caused by conflicts and one-sided violence: national and international response*, pp. ;15-38 - all in SIPRI Yearbook 2009).

- ³¹ UNHCR, 2009. 2009 Global Trends Refugees, Asylum-seekers, Returnees, Internally Displaced and Stateless Persons. Division of Programme Support and Management, UNHCR, Geneva
- ³² Similarly, there has been a 33% increase in damages over this period resulting in losses worth 2-15% of the GDP of affected developing countries (UNISDR, 2009. UNISDR Terminology on Disaster Risk Reduction. Geneva; World Bank, 2009. The Costs to Developing Countries of Adapting to Climate Change: New Methods and Estimates - The Global Report of the Economics of Adaptation to Climate Change Study. New York). These losses have been concentrated in developing countries, for example, 11% of those exposed to hazards, living in poor developing countries, accounted for more than half of the total deaths due to natural disaster (UNDP, 2004. Reducing disaster risk: a challenge for development. Bureau for Crisis Prevention and Recovery, UNDP, New York).
- ³³ UNDP 2008. Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World. New York; UNISDR, 2009. Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction -Risk and poverty in a changing climate. Geneva.
- ³⁴ IPCC, 2007. Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change; Jennings and Magrath, 2009. What happened to the seasons? Oxfam GB Research Report, Oxford; UNISDR, 2009. Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction -Risk and poverty in a changing climate. Geneva.
- ³⁵ Oxfam, 2009. The right to survive in a changing climate. Oxfam GB Background Paper, Oxford
- ³⁶ Vaitla et al. 2009. Seasonal Hunger: A Neglected Problem with Proven Solutions. PLoS Medicine, V6, Issue 6, June 2009
- ³⁷ IPCC, 2007. Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change
- ³⁸ Ganeshan and Diamond, 2009. Forecasting the numbers of people affected annually by natural disasters up to 2015. Oxfam GB, Oxford
- ³⁹ leading to up to 1 billion forced from their homes from the combined negative impacts of climate change by 2050 (IFRC, 2007. IFRC Climate Guide. IFRC Climate Centre, The Hague; Christian Aid, 2007. Human tide: the real migration crisis, from <http://www.christianaid.org.uk/Images/human-tide.pdf>).
- ⁴⁰ This is worsened by a lack of adequate water, underinvestment in the agriculture sector and associated markets by governments, the use of agricultural land for biofuel production and land-leasing by foreign governments, and, the impact of HIV (from Morinière et al. 2009. Climate Change and its Humanitarian Impacts. Medford, MA, Feinstein International Famine Center, Tufts University. in HFP, 2010 see endnote 46; Esnor and Berger, 2008. Understanding Climate Change Adaptation. Practical Action, UK; Devereux, 2009. Why do famines persist in Africa? Food Security. Vol 1:25–35; Oxfam, 2009. The right to survive in a changing climate. Oxfam GB Background Paper, Oxford; Lapegue, 2010. How is the WASH sector implicated in the link between undernutrition and climate change? SCN News, No.38).
- ⁴¹ By 2025 extreme drought conditions are expected to affect 8% percent of land area (from Morinière et al. 2009. Climate Change and its Humanitarian Impacts. Medford, MA, Feinstein International Famine Center, Tufts University. in HFP, 2010 see endnote 46), with a 60% increase in global grain deficit, (ICARDA, 2007. Improving livelihoods in dry areas –Strategic plan 2007-2016. ICARDA, Aleppo, Syria) contributing to a 50% increase in demand for food and a 30% increase in demand for water by 2030 (from 2009 demand) (Communication by Beddington, in ‘A perfect storm of shortages’ 2009 <http://news.bbc.co.uk/2/hi/8213884.stm>). These significantly impact on all of the basic and underlying causes of undernutrition (Crahay et al., 2010. The threats of climate change on undernutrition – a neglected issue that requires further analysis and urgent action. SCN News, No.38.) is expected to lead to a 20% minimum increase in global malnutrition by 2050 (Nelson et al., 2009. Climate Change: Impact on Agriculture and Costs of Adaptation. IFPRI Food Policy Report, Washington DC.). Health problems will be further exacerbated due to the expansion of vectors to disease in response to shifting rainfall patterns and warmer climate, for example, malaria-bearing mosquito (GHF, 2009).
- ⁴² UNDP, 2008. Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World. New York
- ⁴³ sub-Saharan Africa may double its population by 2050, placing institutions, aid systems and consequently livelihoods systems under dangerous strain.
- ⁴⁴ Sari et. al, 2010. Higher household expenditure on animal-source and nongrain foods lowers the risk of stunting among children 0-59 months old in Indonesia; implications of rising food prices. Journal of nutrition. 2010; 140: 195-200
- ⁴⁵ FAO, 2008. Growing Demand on Agriculture and Rising Prices of Commodities. Rome. FAO.
- ⁴⁶ HPN, 2010. Humanitarian Horizons: A Practitioners’ Guide to the Future. Feinstein International Centre, Tufts University
- ⁴⁷ an additional billion people per 13 years since the 1970’s (HPN, 2010. Humanitarian Horizons: A Practitioners’ Guide to the Future. Feinstein International Centre, Tufts University)
- ⁴⁸ HPN, 2010. Humanitarian Horizons: A Practitioners’ Guide to the Future. Feinstein International Centre, Tufts University; UNISDR, 2009. Global Assessment Report on Disaster Risk Reduction -Risk and poverty in a changing climate. Geneva
- ⁴⁹ Ravallion, 2008. The Developing World Is Poorer Than We Thought But No Less Successful in the Fight Against Poverty. World Bank, Washington DC.
- ⁵⁰ Oxfam, 2009. The right to survive in a changing climate. Oxfam GB Background Paper, Oxford
- ⁵¹ Bureau for Crisis Prevention and Recovery, 2011 – Disaster conflict interface, comparative experiences - UNDP
- ⁵² World Bank, 2011 -World development report 2011:Conflict, Security,and Development, Washington
- ⁵³ An international framework for action on DRR, signed by 168 countries, endorsed by the UN General Assembly, and supported by the UN International Strategy for Disaster Reduction Secretariat (UNISDR).
- ⁵⁴ That includes ‘Linking Relief with Rehabilitation and Development’ (LRRD) and development initiatives.
- ⁵⁵ JISC infoNet, consulted February 11, 2011 - <http://www.jiscinfonet.ac.uk/infokits/programme-management>
- ⁵⁶ Arid and Marginal Lands Recovery Consortium
- ⁵⁷ ACF and Tearfund, 2010 - Changing Climates, Changing Lives
- ⁵⁸ Voluntary Organisations in Cooperation in Emergencies, United Nations Standing Committee on Nutrition, Climate Action Network.
- ⁵⁹ HPN, 2010. Humanitarian Horizons: A Practitioners’ Guide to the Future. Feinstein International Centre, Tufts University
- ⁶⁰ Modified from: the Lancet maternal and child nutrition framework (Black et al., 2008) and the sustainable livelihoods framework (Chambers, 1991), and the UNICEF malnutrition causal framework (1990).
- ⁶¹ Taken from Nellemann, et al. (Eds). 2009. The environmental food crisis - The environment’s role in averting future food crises. A UNEP rapid response assessment. United Nations Environment Programme, GRID-Arendal
- ⁶² IPCC, 2007. Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change
- ⁶³ Mitchell and van Aalst, 2008. Convergence of Disaster Risk Reduction and Climate Change Adaptation, IDS, Brighton UK
- ⁶⁴ UNISDR website consulted February 11, 2011 - <http://www.unisdr.org/we/coordinate/hfa>
- ⁶⁵ Adapted from Rottier, 2010 - A DRR Strategy for CARE



ACF - INTERNATIONAL

CANADA

7105 rue St-Hubert, Bureau 105
H2S 2N1 Montréal, QC, Canada
E-mail: info@actioncontrelafaim.ca
Tel: +1 514 279 4876
Fax: +1 514 279 5136
Web: www.actioncontrelafaim.ca

FRANCE

4 rue Niepce
75662 Paris, cedex 14, France
E-mail: info@actioncontrelafaim.org
Tel: +33 (0) 1 43 35 88 88
Fax: +3 (0) 1 43 35 88 00
Web: www.actioncontrelafaim.org

SPAIN

C/Caracas 6, 1°
28010 Madrid, España
E-mail: ach@achesp.org
Tel: +34 91 391 53 00
Fax: +34 91 391 53 01
Web: www.accioncontraelhambre.org

UNITED STATES

247 West 37th, Suite #1201
New York, NY 10018 USA
E-mail: info@actionagainsthunger.org
Tel: +1 212 967 7800
Fax: +1 212 967 5480
Web: www.actionagainsthunger.org

UNITED KINGDOM

First Floor, rear premises,
161-163 Greenwich High Road
London, SE10 8JA, UK
E-mail: info@aahuk.org
Tel: +44 208 293 6190
Fax: +44 208 858 8372
Web: www.aahuk.org

